

## Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Le Dr Jean Dussault



C4 Le rire, c'est une passion!

10 24 28  
33 38 46 (43)

## Sommaire

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Annonces classées.....      | B 4 à B 8 |
| Arts et spectacles.....     |           |
| Informations.....           | C 1       |
| Bridge.....                 | C 8       |
| Décès, naissances, etc..... | B 9       |
| Editorial.....              | B 2       |
| Etes-vous observateur?..... | B 4       |
| Feuilleton.....             | B 5       |
| Horoscope.....              | B 7       |
| Le monde.....               | A 6       |
| Loteries — résultats.....   | A 4       |
| Météo.....                  | A 2       |
| Mots croisés.....           | B 8       |
| Mot mystère.....            | B 6       |
| Quoi faire aujourd'hui..... | C 6       |

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ÉBRANLÉ PAR UNE FACTURE DE VIN DE \$1266

C'EST QUAND MÊME PAS LEUR FAUTE SI LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS AUGMENTE INDÛLEMENT SES PRIX!



# Bell a gain de cause

La Cour remet en question le remboursement exigé par le CRTC

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les clients de Bell Canada ne bénéficieront pas des rabais escomptés — du moins pour l'instant — la Cour d'appel fédérale ayant décrété que le CRTC (Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) avait outrepassé son mandat en ordonnant à la plus importante compagnie de télé-

phone du Canada de rembourser \$206 millions à ses abonnés.

Le jugement, déposé vendredi mais rendu public hier seulement, se rend aux arguments de Bell Canada qui avait interjeté appel, l'automne dernier, après que le CRTC lui eût ordonné de rembourser \$206 millions à ses sept millions d'abonnés du Québec, de l'Ontario et de certaines régions des Territoires du Nord-Ouest.

Il était impossible hier soir de communiquer avec un seul responsable du CRTC: l'organisme pourrait en appeler de ce jugement devant la Cour suprême. Quoi qu'il en soit, la décision de la Cour d'appel met en doute le pouvoir du CRTC d'émettre une telle ordonnance.

Les rabais prévus par l'ordonnance initiale auraient permis aux abonnés de Bell d'obtenir deux mois de services téléphoniques gra-

tuits: l'escompte variait quelque peu d'une région à l'autre.

Dans sa décision de l'an dernier, le CRTC jugeait que les revenus de Bell avaient été plus élevés que prévus — en fait l'agence estimait que la compagnie avait trop fortement facturé ses clients — en 1985 et 1986.

Non seulement Bell avait-elle reçu l'ordre d'accorder deux mois

VOIR BELL EN A 2

## 1 000 candidats convoitent 40 postes

Revenu Canada attire plus de monde qu'un bingo!

ROCH CÔTÉ

Sylvie Cournoyer et Serge, son mari, espèrent bien faire partie des quelque 40 élus que Revenu Canada retiendra... comme agents de recouvrement.

Mais leurs chances sont de quatre sur 100. C'est mieux que le lotto 6/49 mais c'est encore étonnant: pour une simple annonce parue un samedi de mai dans la section *Carrières et Professions*, Revenu Canada a reçu environ 2 000 réponses. Mille dossiers ont été éliminés dès le premier tri. Les 1 000 autres candidats — exactement 1018 — ont été convoqués à un examen qui s'est déroulé hier dans l'immense salle du Palais du Commerce, rue Berri à Montréal. Finalement Revenu Canada ne retiendra qu'une quarantaine de personnes.

Mais pourquoi un concours de recrutement d'agents de recouvrement attire-t-il plus de monde qu'un bingo du samedi soir? «Ce qui m'attire dans ce job, c'est la permanence, confie Serge Cournoyer. Je suis présentement affecté au recouvrement des comptes chez Bell Canada mais je n'ai aucune permanence. L'embauche est gelée chez Bell.»

Pour Serge, ce n'est pas tellement une question de salaire. Il reçoit actuellement un traitement qui est proche des \$30 000 de base — le maximum est de \$33 000 — qu'offre Revenu Canada aux agents de recouvrement.

Pour sa femme Sylvie, qui est présentement agent de recouvrement à l'assurance-chômage, le saut salarial est plus attrayant: il se chiffre autour de \$5 000.

Un de ses collègues de travail, Richard Plaisance, raconte que l'annonce parue dans *La Presse* en mai a été affichée bien en vue dans le bureau.

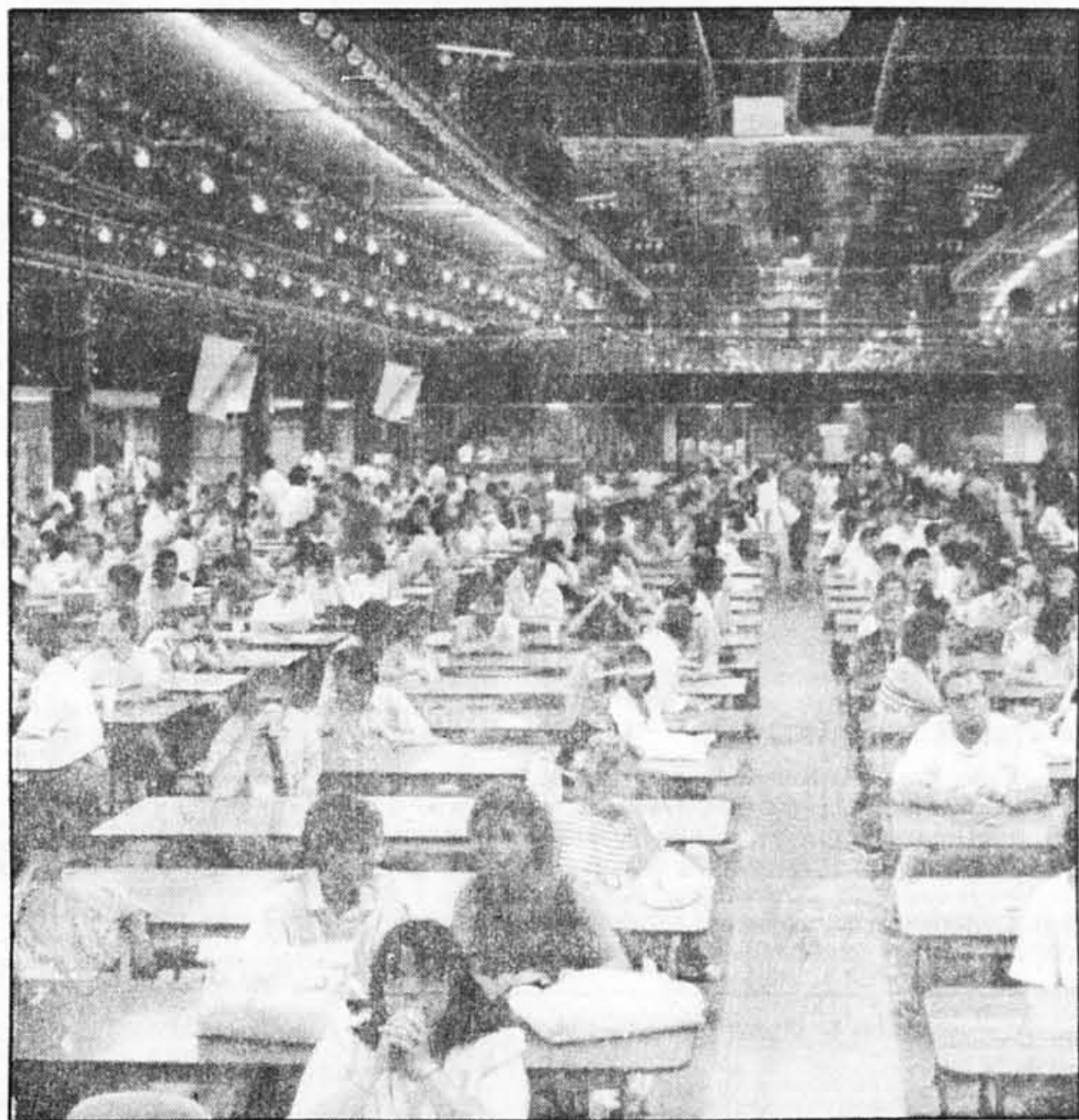
Devenir agent de recouvrement pour l'impôt, c'est en fait une promotion pour une foule de fonctionnaires et d'autres travailleurs qui sont déjà dans le recouvrement d'une façon ou d'une autre.

À titre de PM2, comme on dit dans le jargon de la Fonction publique, on leur confiera surtout des dossiers de compagnie dont le compte avec l'impôt est sérieusement en souffrance.

Ce n'est pas un travail facile, précise Denis Martineau, chef de service pour Revenu Canada. Le mauvais payeur cherchera généralement à se débarrasser de l'agent de recouvrement qui intervient en bout de ligne, juste avant que des mesures judiciaires ne soient prises. L'agent devra faire enquête, téléphoner, écrire et visiter le contribuable ou la société qui prétend ne pas pouvoir payer.

Facile ou pas, il faut de tout pour faire un monde et tant qu'à faire du recouvrement, autant le

VOIR CANDIDATS EN A 2



Les 1018 candidats avaient été convoqués hier à un examen qui s'est déroulé dans l'immense salle du Palais du Commerce de la rue Berri à Montréal.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

## Le cinq milliardième habitant du monde naît en Yougoslavie



Le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, salue l'arrivée du cinq milliardième Terrien que tient ici dans ses bras une infirmière d'une clinique de Zagreb, en Yougoslavie.

selon Reuter, AP et AFP  
ZAGREB, Yougoslavie

Une mère yougoslave rayonnante de fierté est entrée dans l'histoire, hier, quand le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, a sacré son enfant «cinq milliardième bébé» du monde.

L'enfant, Matej Gaspar, un garçon, est né à 6 h 35. Il pèse 3,6 kg et mesure 55 cm.

«Je suis vraiment fier», a déclaré sa mère, Sanja Gaspar, une infirmière de 23 ans, à ceux qui la visitaient dans une maternité de Zagreb.

De Cuellar était parmi ces visiteurs. Il a exprimé le souhait que «Matej Gaspar et sa génération vivent en paix.»

Zagreb a été choisie pour marquer le passage du cap des cinq milliards d'êtres humains, parce que la ville accueille actuellement les plus grands jeux étudiants mondiaux — avec quelque 7 000 participants venus de 128 pays.

Evidemment, Matej Gaspar partage vraisemblablement le privilège d'être le cinq milliardième être humain avec d'autres bébés dans le monde. Il est le deuxième enfant de la famille Gaspar.

Selon les statistiques des Nations-Unies, la population mondiale est passée de deux milliards dans les années 20 à

VOIR HABITANT EN A 2

## Haiti boude l'ordre de grève

d'après AFP  
PORT-AU-PRINCE

Les Haïtiens ont mis à nu leurs divisions hier en boudant un appel à la grève générale illimitée pour obtenir le renversement du Conseil national de gouvernement (CNG).

Lancé par trois partis d'opposition réunis au sein de la Coalition pour la lutte finale (CLF), l'ordre de grève s'est soldé par un échec spectaculaire.

Les activités commerciales et économiques se sont déroulées normalement hier dans la capitale haïtienne.

Le Comité de coordination de la grève générale, qui regroupe 57 organisations et groupements politiques bénéficiant du soutien de la base de l'Eglise, ainsi que le Parti unifié des communistes haïtiens avaient ignoré ce mot d'ordre de grève générale illimitée.

La Coalition pour la lutte finale réunit le Parti démocrate chrétien de M. Sylvio Claude, le Parti populaire national haïtien de M. Bernard Sansaricq et le rassemblement démocrate chrétien de M. Yves Volé.

D'autre part, au Cap-Haïtien (deuxième ville du pays, à 260

VOIR HAÏTI EN A 2

CET ÉTÉ JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

**Nouvelles Frontières**

A PARTIR DE

**PARIS 349\$**

288-4800

800 EST. DE MAISONNEUVE

(ANGLE ST-HUBERT)

(MÉTRO BERRI)

VOI ALLER-RETOUR TOUTS LES JOURS

PERMIS DU QUÉBEC

# « Ils nous ont attaqués », disent les meurtriers des trois policiers



United Press International  
WESTLAND, Michigan

■ Une femme de 69 ans et deux de ses fils, accusés du meurtre de trois policiers, ont protesté de leur innocence, hier, lors de leur comparution, à Westland, au Michigan.

« Nous ne sommes pas coupables, nous ne faisons que nous défendre », a lancé Alberta Easter, menottes aux poings et entravée aux pieds, alors qu'elle se présentait devant la Cour du district. « Ils nous ont attaqués. »

Deux fils de Mme Easter, William, 43 ans, et Roy, 47 ans, sont demeurés silencieux lorsque des policiers les ont amenés devant le tribunal. Un troisième fils, George, 46 ans, qui a aussi trempé dans la fusillade, a dû être hospitalisé pour subir une dialyse, souffrant d'une insuffisance rénale. Aucune date n'a été fixée encore pour sa comparution.

C'est le juge James Garber qui a inscrit un plaidoyer d'innocence

au nom des accusés et qui a ordonné qu'ils soient détenus jusqu'à leur enquête préliminaire, le 22 juillet.

En quittant le tribunal, Mme Easter s'est exclamée, face aux journalistes: « C'est une affaire politique. Ils ont sauté sur nous. Je suis effrayée ». Lorsqu'on lui a demandé qui avait abattu les trois policiers, elle s'est contentée de répondre: « C'est eux ».

Les policiers Daniel Dubiel, 36 ans, Clay Hoover, 24 ans, et Ira Parker, 41 ans, ont été froidement abattus par la femme et ses trois fils alors qu'ils se présentaient au motel Bungalow, à Inkster, en banlieue de Detroit, pour servir un mandat d'arrêter Mme Easter. Cette dernière était accusée d'avoir payé la location d'une remorque avec un chèque non approvisionné de \$286,50. Les quatre suspects ont ensuite tenu un siège de neuf heures face aux dizaines de policiers accourus sur les lieux, tirant en leur direction pas moins de 1 000 cartouches avant de se rendre.



PHOTO LA PRESSE

## Trouvé mort brûlé dans un tapis

Les pompiers de Pierrefonds ont découvert, vers minuit, hier matin, le corps carbonisé d'un homme enroulé dans un tapis, à l'angle du boulevard Gouin et de l'autoroute 13. Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, le tapis était encore en feu. On ignore l'identité de l'homme, de même que le mobile de ce meurtre. Une autopsie sera pratiquée lundi. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives André Bisson et Robert Fuller, de la section des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Il s'agit du 33ième meurtre de l'année à survenir sur le territoire de la CUM et le deuxième en moins de trois jours. Jeudi soir, la police a découvert le cadavre d'un homme de 54 ans, Louis Hébert, poignardé à mort dans son appartement. Grant William Clarke, 31 ans, a été accusé avant-hier de meurtre au second degré, relativement à cette affaire. M. Clarke aurait lui-même conduit les policiers à l'appartement de la rue Reine-Marie, le soir du drame, après leur avoir déclaré qu'il venait de commettre un meurtre. Il connaissait la victime depuis 17 ans et partageait avec elle un appartement depuis quelque temps, a précisé le sergent-détective Yvon Giroux, de la section des homicides de la police de la CUM.



PHOTO AP

## Huit morts et quatre blessés

Un accident impliquant plusieurs véhicules a fait huit morts et quatre blessés, hier, sur l'autoroute Lyon-Paris. Un camion, pour une raison indéterminée, a fait un tête-à-queue sur la voie rapide et s'est renversé sur les voies empruntées par les véhicules circulant en sens inverse. Trois voitures et une fourgonnette ont percuté l'obstacle, deux d'entre-elles s'encastrant littéralement sous la remorque du camion. Le tout a pris feu quelques secondes plus tard. Six des huit victimes ont péri carbonisées. L'autoroute a été fermée à la circulation durant plusieurs heures avant qu'une puissante grue puisse enlever les débris de la chaussée.

## RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

Considérez toute étendue d'eau ou source d'eau comme une richesse à protéger. Vos actions possibles sont multiples: vous pouvez, entre autres, réduire votre usage du bateau à moteur, signaler toute fuite suspecte d'eau ou de produits polluants, disposer de façon sécuritaire les produits toxiques. Enfin, vous devriez installer avec soin votre puits, votre fosse septique et son champ d'épuration. Ces recommandations sont émises par l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE).

| MUNICIPALITÉS       | ADRESSES |          | MUNICIPALITÉS              | ADRESSES |          |
|---------------------|----------|----------|----------------------------|----------|----------|
|                     | Paires   | Impaires |                            | Paires   | Impaires |
| Acton Vale          | 1        | NR       | Ottum Park                 | X        | 1        |
| Beloeil             | X        | 1        | Pierrefonds                | 1        | X        |
| Bromont             | 1        | NR       | Pointe-Calumet             | X        | X        |
| Châteauguay         | 1        | X        | Roxboro                    | 1        | X        |
| Dollard-des-Ormeaux | NR       | 1        | St-Basile-le-Grand         | X        | 1        |
| Deux-Montagnes      | X        | X        | St-Bruno-de-Montarville    | X        | 1        |
| Farnham             | 1        | NR       | St-Eustache                | 1        | 1        |
| Granby              | 1        | X        | St-Hubert                  | 1        | 1        |
| Grande-Île          | X        | 1        | St-Jean-Baptiste           | X        | 1        |
| Ile Perrot          | 1        | X        | St-Joseph-du-Lac           | X        | X        |
| Joliette            | NR       | NR       | St-Jovite                  | X        | 1        |
| Kirkland            | NR       | 1        | St-Mathias                 | 1        | X        |
| Lachenaie           | X        | X        | St-Raphaël-de-l'Île-Bizard | 1        | X        |
| La Plaine           | X        | X        | St-Agathe-des-Monts        | NR       | 1        |
| La Prairie          | X        | 1        | St-Anne-de-Bellevue        | 1        | 1        |
| Laval               | NR       | 1        | St-Geneviève               | 1        | X        |
| Le Gardeur          | X        | 1        | St-Madeline                | X        | 1        |
| Mascouche           | X        | X        | St-Marthe-sur-le-Lac       | X        | X        |
| McMasterville       | X        | 1        | St-Thérèse                 | 1        | X        |
| Mirabel             | X        | 1        | Terrebonne                 | X        | X        |
| Montréal            | NR       | 1        | Vaudreuil                  | 1        | 1        |
| Mont-St-Hilaire     | X        | 1        | Verdun                     | NR       | 1        |

Légende: X — Interdit  
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol  
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure  
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures  
\* \* \* En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles.

## Les fonds pour la visite papale se font rares

Presse Canadienne  
SAN FRANCISCO

■ Les neuf diocèses chargés d'organiser la visite aux États-Unis du pape Jean-Paul II en septembre prochain, dont le coût est estimé à \$20 millions, ont des difficultés, à deux mois de cette échéance, à rassembler les fonds, a-t-on appris hier de source ecclésiastique.

Selon un membre de l'archevêché de San Francisco (Californie), le révérend Miles O'Brian Riley, les collectes sont loin d'atteindre les \$3,3 millions nécessaires aux 21 heures de visite de Jean-Paul II dans la ville. Sur cette somme, plus de \$1 million doivent être affectés aux réceptions et dîners.

La ville de Miami (Floride) - la première étape du pape - n'a encore trouvé que \$1,8 million sur les \$2,8 millions prévus dans le budget et Phoenix (Arizona) \$900 000 dollars sur les \$1,5 million nécessaires, selon les mêmes sources. Il en est de même pour San Antonio (Texas) à qui il manque la moitié des \$2,5 millions de dollars du budget.

À Los Angeles (Californie), le budget est de \$3 millions, alors que seule une fondation a offert \$500 000 dollars jusqu'à présent.

Enfin, à New Orléans, les dons sont arrivés sous diverses formes. Exemple: une police d'assurance d'une valeur de \$5 000 et trente assiettes chinoises illustrées par le peintre américain Norman Rockwell estimées à \$1 500 dollars.

## SUITE DE LA UNE

### BELL

Bell a gain de cause

de services gratuits à ses abonnés à compter de janvier dernier, mais elle a aussi obligé celle-ci à réduire ses tarifs interurbains de 20 p. cent, en janvier, pour compenser les quelque \$234 millions d'excès de profits que Bell, selon les projections du CRTC, aurait réalisés cette année.

Bell, ayant obtenu la permission du tribunal de suspendre temporairement l'application de l'ordonnance du CRTC, avait interjeté appel en novembre dernier. Devant la Cour d'appel, Bell a soumis, durant les audiences qui se sont déroulées sporadiquement au cours des six derniers mois, que le CRTC avait outrepassé son mandat et avait mal interprété les chiffres pertinents aux profits réalisés.

Aucun responsable de l'Association canadienne des consommateurs, organisme qui avait fortement appuyé la décision du CRTC, n'était disponible, hier soir, non plus que quiconque en responsabilité à Bell Canada.

Le jugement de la Cour d'appel a été rendu public par le biais d'un communiqué de presse distribué hier, ce qui est pour le moins inhabituel pour un tribunal. Aucune copie du jugement n'était toutefois disponible.

Ce jugement d'appel représente en fait une cause-type en ce qu'il renverse une décision qui constituait une première pour le CRTC. Cet organisme, à plusieurs reprises par le passé, avait émis des ordonnances sur les tarifs que Bell pouvait imposer à ses clients. C'était la première fois, par ailleurs, que le CRTC décrétait que des tarifs préalablement approuvés étaient excessifs.

C'était la première fois, également, que Bell trainait le CRTC devant un tribunal supérieur pour une décision pertinente à ses tarifs.

La commission ne s'est pas encore prononcée, non plus, sur une requête déposée par Bell, en décembre dernier, visant à réduire ses tarifs interurbains tout en augmentant ceux pratiqués pour les appels locaux.

Le CRTC, qui étudiera cette dernière requête l'automne prochain, lors d'audiences publiques, a approuvé une réduction temporaire des interurbains de l'ordre de 8 p. cent au bénéfice des abonnés de Bell.

### HABITANT

Le cinq milliardième habitant du monde naît en Yougoslavie

trois milliards en 1960 et quatre milliards en 1971. Il faudra 13 ans pour atteindre les six milliards, en l'an 2000 et, au rythme

actuel, la population mondiale sera de dix milliards au début du 22<sup>e</sup> siècle.

L'ONU a établi que la population mondiale s'accroît de 150 individus à la minute, soit de 220 000 nouvelles personnes par jour.

La Chine, le pays le plus peuplé de la Terre avec 1,1 milliard d'habitants, a une tâche très difficile qui est de limiter sa population, a par ailleurs reconnu hier un dirigeant chinois à l'occasion d'une réunion marquant l'avènement du cinq milliardième être humain sur notre planète.

Cette réunion, dans le Grand Hall du Peuple, à Pékin, était organisée dans le cadre de la journée des Nations-Unies marquant le passage de la population mondiale à cinq milliards.

La Chine a l'une des politiques de régulation des naissances les plus strictes. Cette politique a évité 200 millions de naissances supplémentaires au cours des 16 dernières années, a affirmé devant 500 personnes M. Xu Dixin, président de l'Agence chinoise pour la population. Pékin espère pouvoir stabiliser sa population à 1,2 milliard d'habitants en l'an 2000.

À Addis Ababa, en Éthiopie, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), ont réclamé hier une meilleure répartition des ressources disponibles, tout en soulignant que la population de ce continent devrait doubler d'ici moins de 20 ans.

Dans un communiqué soulignant la naissance du cinq milliardième Terrien, les deux organismes ont rappelé que le taux de croissance annuel de la population est de 3,1 p. cent en Afrique et dépasse largement celui de la production alimentaire.

Environ 45 p. cent des 500 millions d'Africains ont moins de 15 ans et sont dépendants et improductifs, soulignent les deux organismes qui ajoutent que « les implications pour l'éducation, l'emploi, le logement, la santé, etc., sont évidentes ».

Le continent africain est si vulnérable que 150 millions de personnes étaient menacées par la famine, il y a deux ans, alors que la sécheresse touchait plus de 30 pays.

### HAÏTI

Haïti boude l'ordre de grève

km au nord de la capitale), des manifestants ont attaqué la permanence d'un des principaux candidats à la présidence, M. Marc Bazin, responsable du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH). L'armée est intervenue en tirant des grenades lacrymogènes.

Ces mêmes manifestants ont incendié une jeep appartenant à M. Louis Nolin, responsable de l'Université du roi Christophe, et tenté de mettre le feu à sa maison, en accusant son propriétaire d'être un partisan du CNG dans la ville.

Alors que des milliers de personnes avaient manifesté pacifiquement vendredi dans plusieurs villes d'Haïti, en particulier à Jé-

remie (sud-ouest), une importante manifestation réclamant le départ du CNG s'était déroulée à Port-au-Prince.

Repondant à l'appel du comité de coordination de la grève et du Parti communiste, plusieurs dizaines de milliers de personnes, en majorité des jeunes, avaient défilé sans incident dans le centre-ville, scandant des slogans hostiles au CNG et, parfois, favorables au communisme.

Cette manifestation a mis en évidence la montée du sentiment anti-américain et l'attrait que le régime castriste suscite dans une partie de la jeunesse.

« Nous voulons Castro », « Castro, nous sommes braves, donnez-nous des armes et des grenades pour la bataille », chantaient des centaines de jeunes.

Les slogans anti-américains étaient par ailleurs abondamment repris par la foule, en particulier devant les représentants de la presse étrangère, venus en majorité des États-Unis, mais sans agressivité excessive.

« À bas les Américains », entonnaient les manifestants ou, sur le mode ironique, « faut appeler Reagan, Namphy est fichu ».

D'autre part, le Conseil électoral provisoire haïtien (CEP) a démenti avoir rencontré à Port-au-Prince un responsable du département d'État américain, M. Richard Holwell, sous-secrétaire d'État adjoint chargé des affaires caraïennes, comme l'a affirmé dans un communiqué de presse l'ambassade des États-Unis en Haïti.

Le CEP, qui doit organiser les prochaines élections conformément à la constitution, s'est déclaré dans un communiqué signé de ses neuf membres « profondément surpris et indigné » par l'information diffusée par l'ambassade des États-Unis, et il souligne qu'à aucun moment il n'a eu à recevoir M. Holwell ou à solliciter une entrevue avec lui.

Le conseil, qui proteste vivement contre cette « fausse information », estime qu'elle est de nature « à jeter la confusion dans le pays et à discréditer le CEP aux yeux de la nation ».

L'isolement du général Henri Namphy, président du CNG, n'a fait que croître dernièrement, à la suite notamment de la violente répression par l'armée des manifestations et grèves de la semaine dernière. Ces incidents se sont soldés par 23 morts et au moins 135 blessés — par balles en grande majorité — selon Amnistie Internationale.

Tout le pays vit actuellement dans l'attente d'une décision de Namphy, qui a observé un silence total tout au long de la semaine.

## CANDIDATS

1 000 candidats convoitait 40 postes

faire là où ça paye le mieux, et dans de bonnes conditions: voilà donc pourquoi l'impôt est si populaire... auprès des agents de recouvrement!

Quant aux contribuables rétrogradés, ils ne doivent évidemment pas espérer y échapper: les candidats qui aspirent à recouvrer le dû de Sa Majesté sont légion.

## LA MÉTÉO

### Québec

|                  | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|------|------|-------------|
| Abitibi          | 12   | 31   | Nuageux     |
| Outaouais        | 22   | 33   | Nuageux     |
| Laurentides      | 20   | 32   | Variable    |
| Cantons de l'Est | 22   | 33   | Nuageux     |
| Mauricie         | 21   | 32   | Nuageux     |
| Québec           | 21   | 32   | Nuageux     |
| Lac-Saint-Jean   | 18   | 32   | Nuageux     |
| Rimouski         | 14   | 29   | Ensoleillé  |
| Gaspésie         | 14   | 29   | Ensoleillé  |
| Bas-Caraïbe      | 15   | 25   | Ensoleillé  |
| Sept-Îles        | 16   | 25   | Nuageux     |

### Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      | 12   | 21   | Nuageux     |
| Edmonton      | 7    | 19   | Nuageux     |
| Regina        | 8    | 18   | Nuageux     |
| Winnipeg      | 15   | 27   | Nuageux     |
| Toronto       | 22   | 32   | Ensoleillé  |
| Fredericton   | 19   | 30   | Nuageux     |
| Halifax       | 16   | 25   | Brume       |
| Charlottetown | 18   | 24   | Nuageux     |
| Saint-Jean    | 8    | 26   | Nuageux     |

### États-Unis

|          | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|----------|------|------|-------------|
| Boston   | 23   | 28   | Nuageux     |
| Buffalo  | 23   | 32   | Nuageux     |
| Chicago  | 20   | 31   | Nuageux     |
| Miami    | 25   | 34   | Nuageux     |
| New York | 25   | 34   | Nuageux     |

### les capitales

|              | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|--------------|------|------|-------------|
| Amsterdam    | 14   | 24   | Nuageux     |
| Athènes      | 19   | 32   | Nuageux     |
| Asipulco     | 28   | 35   | Nuageux     |
| Berlin       | —    | —    | Nuageux     |
| Buenos Aires | 15   | 20   | Nuageux     |
| Copenhague   | 11   | 18   | Nuageux     |
| Gênes        | 14   | 25   | Nuageux     |
| Hong Kong    | 28   | 32   | Nuageux     |
| La Caire     | —    | —    | Nuageux     |
| Lisbonne     | 22   | 31   | Nuageux     |
| Londres      | 17   | 25   | Nuageux     |

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 797

à quatre chiffres 4821



28-7-01

Dimanche, 12 juillet 1987

## Le 6/49 gagné dans l'Ouest

■ C'est un billet vendu dans l'Ouest canadien qui permettra à son détenteur de toucher le gros de \$2 141 191,20 du Lotto 6/49 tiré hier soir et dont les numéros gagnants sont 10, 24,

28, 33, 38 et 46 (complémentaire 43).

Pour ce qui est du 5/49 plus, quatre billets sont déclarés gagnants et leurs détenteurs toucheront chacun \$202 223,60.

## Un double meurtre en Beauce

SUZANNE COLPRON

■ Dans un moment de folie, un homme de 61 ans aurait tué sa mère et sa sœur d'un coup de couteau au coeur, vendredi soir, à Sainte-Marie-de-Beauce, et blessé au bras son autre sœur.

Les deux victimes, Nabihia Beshro, 85 ans, et Gloria Beshro, 57 ans, sont mortes sur le coup. Florence Beshro, 59 ans, repose à l'hôpital dans un état stable.

Le suspect a été appréhendé par la police de la Sûreté municipale de Sainte-Marie, dans la maison de son frère, Philippe Beshro, située au 520 nord, rue Taschereau.

Il doit comparaître demain au Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce, pour répondre à des accusations de meurtre.

Deux jours avant le drame, il avait été arrêté à Sainte-Foy pour voies de faits sur son ex-épouse. Le prévenu souffre de troubles psychiques, a fait savoir la police.

Le jour du double meurtre, il venait de comparaître en Cour. Il avait été libéré sous condition, après avoir promis de respecter la loi.

Vendredi soir, Philippe Beshro était allé chercher sa mère et ses deux sœurs qui vivaient ensemble dans une maison, située au 80 nord, rue Notre-Dame, à Sainte-Marie, pour passer la soirée en leur compagnie, a fait savoir hier l'agent Justin Provost, de la Sûreté municipale.

Les Beshro se trouvaient à l'extérieur, assis autour de la piscine, en compagnie d'un cousin de la famille, quand le suspect est arrivé, a précisé l'agent Provost.

La première victime aurait été Florence, la plus âgée des deux filles de Mme Beshro. Après avoir reçu un coup de couteau au bras, elle aurait pris la fuite et demandé de l'aide. Un voisin, qui a refusé de s'identifier, a aussitôt avisé la police qui s'est rendue sur les lieux.

«Lorsque nous sommes arrivés, le suspect se trouvait dans la maison. La mère et la fille étaient mortes, toutes deux poignardées d'un coup de couteau au coeur», a dit l'agent Provost.

L'arme du crime, un couteau à dépecer, a été retrouvée dans le garage, cachée dans une poubelle.

Les Beshro sont bien connus à Sainte-Marie-de-Beauce, qui se trouve à une trentaine de kilomètres au Sud de Québec. Ils y ont plusieurs magasins, dont les Vêtements Beshro pour dames.

## Envolée d'un 4X4: un mort

Presse Canadienne  
SAINT-ISIDORE

■ Un accident de la route des plus spectaculaires a fait un mort et deux blessés graves, hier matin, vers 5 h 30, sur la route du président Kennedy, à Saint-Isidore, dans la Beauce, lorsqu'un véhicule de type 4x4 a plané sur une distance de 50 mètres, après être sorti de la route, pour terminer sa course contre un rocher sur le bord d'un ruisseau.

Le conducteur du véhicule, Normand Sévigny, âgé de 24 ans, de Saint-Isidore, est mort sur le coup. Ses compagnons, Benoît Vézina, âgé de 22 ans, de Breakeville, et Guy Therrien, âgé de 20 ans, de Saint-Romuald, ont été blessés sérieusement et reposent dans un état très grave dans un hôpital de la région.

Les trois jeunes hommes ont été éjectés du véhicule par la violence du choc.

Les policiers de la Sûreté du Québec s'expliquent mal les circonstances exactes de cette tragédie puisque la route est droite à l'endroit de la tragédie et que le ponceau où le véhicule a quitté sa voie est très bien indiqué.

## Réfection de la «A-40» en direction est

Presse Canadienne

■ Les automobilistes voulant emprunter l'autoroute Métropolitaine (A-40), en direction est, dans l'est de Montréal, devront s'armer de patience à cause des travaux de réfection de la chaussée en béton qui doivent débiter demain pour se poursuivre jusqu'au 7 août.

On doit y refaire en effet la chaussée entre le boulevard Roi-René et le pont Charles-de-Gaulle au-dessus de la rivière des Prairies.

Durant toute la période des travaux, une voie de circulation sera fermée 24 heures par jour, de même qu'une seconde à l'exception toutefois des heures de pointe de l'après-midi.

## The Gazette réussit à sortir sa première édition de lock-out en dépit d'une manifestation des pressiers

L'éditeur est confiant de tenir le coup

ROCH CÔTÉ

■ Les esprits étaient plutôt échauffés et ça sentait l'essence dans la nuit de samedi autour de l'édifice du quotidien *The Gazette*. Les pressiers en étaient à leur première journée de lock-out et ils avaient décidé de manifester bruyamment leur présence à l'heure de la sortie du journal.

Un peu avant minuit, vendredi soir, des camions, loués chez Budget et stationnés derrière l'édifice du journal, dans la ruelle des Fortifications, ont subi divers dégâts : pneus crevés, pare-brise cassés, un radiateur de percé, un réservoir de perforé. Les pompiers ont dû intervenir pour prévenir tout incendie. Un homme a été arrêté et sera accusé de vandalisme, a précisé la police.

Peu après, l'escouade tactique de la police de CUM est arrivée sur les lieux. On dénombrait alors environ 75 policiers et plus d'une centaine de piqueteurs dont les nombreuses pancartes interpellaient l'éditeur de *The Gazette*, M. Clark Davey.

### Retard aux presses

Pendant que la tension montait à l'extérieur et que les camions attendaient, les presses ne roulaient toujours pas vers minuit. Les pressiers sur le trottoir ne s'en étonnaient pas : on avait pris soin, disait-on, d'effacer des indications sur les presses et les camions chargés de l'impression n'allaient pas s'y retrouver de si tôt.

Pourtant, les presses ont fini par démarrer avant une heure du matin, bien à l'abri des regards indiscrets, car les grandes fenêtres de l'édifice avaient été placardées de panneaux de contre-plaqué.

Vers une heure, les camions abimés quittent, avec leurs pneus crevés, la ruelle des Fortifications, précédés des motards de la police, pendant que les policiers



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Plusieurs camions de livraison du quotidien de la rue Saint-Antoine *The Gazette* ont subi des dommages dans la nuit de vendredi à samedi. Il a fallu l'intervention de la brigade tactique de la police

avec matraque forment un barrage pour tenir éloignés les manifestants. Ces derniers interpellent les chauffeurs, les traitent de scabs et leur lancent : « On vous connaît ».

Des pressiers lock-outés se mettent à suivre, en auto, les camions de livraison et une chasse aux camions se poursuit dans le quartier pendant un moment.

Pendant ce temps, les presses ont pris de la vitesse et vers deux heures quinze, plus de camions arrivent et repartent sous la protection de la police. Les camions pour Québec et les Cantons de l'Est sortent sans encombre puis les camions de Montréal les suivent. Le journal, même en retard, est donc finalement sorti et à 2 h 30, il ne restait plus guère de « combattants » autour de l'édifice du journal.

### Des poursuites

L'éditeur du journal, M. Clark Davey, a fait savoir hier que les événements de la nuit de vendredi à samedi avaient été enregistrés sur vidéo et que des poursuites allaient être annoncées demain. Il a ajouté qu'il s'attendait à encore plus de perturbations ce soir pour la sortie de l'édition de lundi.

Quant au retard de l'édition de samedi, qui aurait été de trois ou quatre heures pour certains clients, l'éditeur l'a attribué aux « violences » sur la ligne de piquetage et au manque d'expérience des cadres chargés de l'impression. Il s'est quand même dit très satisfait de l'édition d'hier et certain que la production irait en s'améliorant dans les prochains jours.

De son côté, le président du syndicat, John Ross, a dit douter

que le personnel de remplacement soit capable de sortir le journal à l'heure.

À l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice de *The Gazette*, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises. Des caméras enregistrent tout ce qui se passe autour de l'édifice tandis qu'à l'intérieur, le personnel doit désormais circuler avec des cartes magnétiques et faire face à des gardiens musclés aux principales portes. Les cartes magnétiques permettent à un employé d'avoir accès aux seuls endroits pertinents à son travail et encore, seulement à ses heures de travail normales.

### L'ombre de Pierre Péladeau

Enfin, une ombre se profile sur ce conflit : celle de Pierre Péladeau. L'éditeur de *The Gazette* y fait allusion dans la page qu'il a

prise dans l'édition d'hier pour expliquer sa position. Il y déclare que son journal doit pouvoir s'adapter rapidement aux changements et aux conditions de la concurrence à l'heure où il est question de la publication d'un second journal de langue anglaise à Montréal.

Sur la ligne de piquetage, les pressiers alimentaient aussi leur conversation de cette éventualité, mais revenaient aussi sur un passé récent, celui de l'aventure du quotidien *Le Matin*, dont ils attribuent la responsabilité à M. Clark Davey. Un pressier a résumé ainsi l'opinion de ses confrères : Davey veut nous faire payer sa gaffe du *Matin*.

## Trois noyades dans les rapides de Lachine

■ La police de la CUM a repêché, hier, les corps de deux individus qui se sont noyés dans les rapides de Lachine. Il s'agit de deux hommes : un dans la soixantaine et l'autre dans la cinquantaine. Le premier avait été aperçu, vers 14 h 30, alors qu'il tombait dans les rapides avec une autre personne, à la hauteur du boulevard Lasalle et de la rue Bishop Power. La police recherche toujours le corps du deuxième individu, qui aurait été emporté par le courant. L'homme qui a été repêché n'avait aucune pièce d'identité sur lui. L'autre noyé, âgé d'environ 50 ans, se serait suicidé. Il a été vu vers 16 h 45, marchant en direction de l'eau, près du boulevard Lasalle et de la rue Lafleur. Selon les témoignages recueillis par la police, il aurait flotté quelques instants à la surface et serait ensuite disparu. Son identité n'a pas été révélée.

## Montréal prévoit construire un complexe d'immeubles mixtes près de l'hôtel de ville

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'administration municipale de Montréal procédera sous peu à la construction d'un complexe d'immeubles mixtes, (habitations en copropriété, bureaux), sur le parking municipal jouxtant l'hôtel de ville (côté est, angle des rues Gosford et Notre-Dame). La décision a été prise cette semaine à l'exécutif. L'ensemble portera le nom de l'ingénieur militaire du début de la colonisation, le fameux planificateur Chaussegros de Léry.

Le complexe Chaussegros-de-Léry, a dit un porte-parole municipal, logera des bureaux de la municipalité et accueillera des résidents. Il comprendra également un parking en sous-sol.

Le maître d'oeuvre de la nouvelle construction est la Société immobilière du patrimoine architectural, (Simpa), un organisme parapublic, celui-là même qui a récemment réalisé la reconversion du complexe immobilier du Bon-Pasteur rue Sherbrooke. La Société immobilière pourra s'adjoindre les services de constructeurs privés.

Le nom de l'architecte responsable n'a pas été révélé et la Société immobilière a refusé, pour le moment du moins, de montrer à la presse les esquisses préliminaires ou la représentation des volumes à l'intérieur desquels les architectes, quels qu'ils soient, s'exprimeront. On sait que les architectes de la Société immobilière ont déjà couché sur papier

des dessins représentant certains volumes, certains concepts.

Les sources municipales expliquent que la construction du complexe Chaussegros-de-Léry marque le début du réaménagement des environs de l'hôtel de ville. L'entreprise donnera aux planificateurs l'occasion de revoir le reste de l'environnement de l'hôtel de ville. Le parking, qui fait face à l'hôtel de ville, sera enlevé et le petit tunnel, sur lequel le manoir de Ramezay est appuyé, disparaîtra également parce qu'il dépare les environs.

La construction du complexe Chaussegros-de-Léry, enfin, donnera à la municipalité l'occasion d'entreprendre les travaux de réhabilitation du Champ-de-Mars, cette place symbolique située à

l'arrière de l'hôtel de ville, actuellement désaffectée, les administrations antérieures l'ayant transformée en parking. Le réaménagement du Champ-de-Mars, du reste, a déjà fait l'objet d'un concours parmi les architectes-paysagistes.

Chaussegros de Léry, l'ingénieur français élève de Vauban, pour ceux qui s'intéressent à l'histoire, a été chargé, à partir de 1716, de faire le plan de Montréal, le plan comprenant les fortifications. Nous possédons un plan de la ville montrant, en 1731, la réalisation pleine et entière de cette oeuvre. La réfection du Champ-de-Mars, la place militaire d'antique tradition, devant être reliée au nouveau complexe Chaussegros-de-Léry, révélera les fortifications nord de la ville.



### VOITURE COUPÉE EN DEUX

Un jeune homme de 29 ans a perdu la vie, hier après-midi, au volant de sa voiture dans un accident survenu sur la voie de service de l'autoroute 40, en direction ouest, près de la sortie du boulevard Hymmus. Le passager âgé de 24 ans, qui prenait place à côté du conducteur a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital où il repose dans un état stable. Il s'est fracturé les os du bassin, des mains et des pieds. Il semble que le conducteur, qui roulait à haute vitesse, ait perdu le contrôle de son véhicule, qui s'est sectionné en deux après avoir percuté un lampadaire. Le conducteur, dont l'identité n'a pas été révélée, est mort sur le coup. Il est resté prisonnier du tas de ferraille pendant plusieurs heures avant que les policiers ne parviennent à le dégager.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

La moitié du monde

## Augmenter les services de garde et améliorer leur qualité



HUGUETTE ROBERGE

Le plan préconisé par le Comité consultatif sur les services de garde à l'enfance, pour améliorer et développer ces services

ne pourra se réaliser sans une nouvelle injection de fonds publics. Aussi le Gouvernement devrait-il y verser l'argent qu'il pourrait récupérer en abolissant l'allocation de disponibilité pour les 2 à 6 ans.

Telle est la solution « majeure » avancée par le Comité consultatif présidé par Mme Raquel Betsalel-Presser, créé en décembre dernier par la ministre déléguée à la Condition féminine,

Mme Monique Gagnon-Tremblay, pour évaluer l'organisation, le fonctionnement et le financement du système des services de garde à l'enfance au Québec.

L'allocation de disponibilité avait été mise en place en 1981 afin d'offrir aux mères au travail et au foyer une reconnaissance financière des coûts occasionnés par la garde de leurs enfants. Le Comité est d'avis que les rares sommes disponibles devraient plutôt servir à améliorer la qualité dans les services de garde.

Quant à l'aide aux parents, le rapport propose d'élever le plafond du revenu familial du programme d'exonération financière, afin de rejoindre davantage les familles à revenu moyen. Dans un deuxième temps, il recommande d'augmenter le montant maximum d'aide financière quotidienne

### D'ABORD LA QUALITÉ

À court terme, les services de garde à l'enfance doivent être consolidés d'abord qualitativement, entre autres par une meilleure formation du personnel et une baisse des ratio-éducateurs-enfants.

À moyen terme, l'application d'un plan triennal par l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) permettrait une réponse à la moitié des besoins. Quant au développement du réseau, il doit être assuré par des organ-

## BLOC NOTES

### MAISONS D'HEBERGEMENT: HAUSSE DE 117%

■ Annoncé récemment par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme

Thérèse Lavoie-Roux, le plan triennal de financement des maisons d'hébergement et de transition pour femmes en difficulté et victimes de violence comporte les éléments suivants :

■ Injonction de \$3 millions supplémentaires pour 1987-88 ;

■ Injonction de \$3 millions supplémentaires pour 1988-89 ;

■ Injonction de \$1,4 million supplémentaire pour 1989-90.

Ces nouveaux investissements totalisent \$7,4 millions, et s'ajoutent aux \$6,3 millions déjà prévus en 1987-88 pour le soutien des maisons d'hébergement. Il s'agit d'une augmentation de 117,4 p. cent répartie sur trois ans.

Le financement se fera selon l'échelle suivante : pour une première année, une maison d'hébergement obtiendra un montant de \$60 000. La deuxième année, elle recevra une somme maximale de \$130 000. La troisième année, cette subvention pourra atteindre \$175 000. De plus, le ministère de la Santé et des Services so-

ciaux allouera un montant forfaitaire de \$8 par jour par personne hébergée afin de couvrir les frais reliés au volume d'occupation. Ce montant forfaitaire s'établissait jusqu'à maintenant à \$6.

Cette nouvelle formule de financement devrait permettre l'ouverture d'autres maisons d'hébergement d'ici 1990. Pendant les trois années de son plan de redressement, le ministère consacrera, au total, \$34,9 millions aux maisons d'hébergement pour femmes en difficulté et victimes de violence. Enfin, pour l'année 1987-88, une somme de \$200 000 est réservée pour des projets-pilotes visant à venir en aide aux conjoints violents.

### HIPOGRIFF A L'HONNEUR

■ Au début de juin, l'organisme Jeunes Entreprises du Québec célébrait son 25<sup>e</sup> anniversaire par un banquet où certains des prix ont été décernés à des lauréats dans les catégories suivantes : meilleurs dirigeants, meilleur rapport aux actionnaires et meilleure compagnie de l'année.

Exceptionnellement cette année, tous les lauréats étaient des lauréates ! Et la meilleure compagnie de l'année, suggérée par la Banque de la Nouvelle-Écosse, était HIPOGRIFF, une entreprise composée de 25 jeunes femmes.



Le gouvernement devra injecter des fonds nouveaux pour améliorer les services de garde et en augmenter le nombre.

mes sans but lucratif, contrôlés par les parents.

Voilà l'essentiel des recommandations contenues dans le rapport que vient de déposer le Comité.

Le Comité insiste sur le fait que la qualité des services passe d'abord par la compétence du personnel, lequel doit donc avoir acquis une formation adéquate. Un accroissement du support à la gestion et à l'administration déjà offert aux garderies par l'Office constitue une autre de ses recommandations.

Le rapport indique qu'il faut aussi s'assurer que le personnel soit non seulement qualifié,

mais capable d'accorder à chaque enfant toute l'attention nécessaire. À cette fin, il suggère que le ratio étudiant-enfant soit de 1 pour 4 pour les pouspous, et de 1 pour 6 pour les enfants de 18 à 35 mois.

En ce qui a trait au développement des services, le Comité estime urgent de répondre rapidement aux besoins et préférences actuels des familles. Il préconise l'adoption par l'Office, dès 1988, d'un plan de trois ans permettant de satisfaire 50 p. cent des besoins. Ce qui signifie l'ouverture de 54 000 nouvelles places réparties ainsi : 22 000 en garderie ; 7 000 en milieu familial re-

connu ; et 25 000 en milieu scolaire.

Enfin, puisque la Loi sur les services de garde à l'enfance ne permet pas l'implantation de services de garde autres que les cinq actuellement reconnus (garderie, halte-garderie, jardin d'enfants, garde en milieu scolaire et garde en milieu familial), le Comité propose que des fonds spéciaux soient accordés à l'Office, pour lui permettre de mettre sur pied des projets-pilotes susceptibles d'apporter une réponse aux besoins laissés sans : milieu rural, enfants malades, garde de nuit et de fin de semaine, etc.

## Invasion de perce-oreilles encore cette année

Il est difficile de s'en débarrasser, mais ils ne sont pas féroces

PIERRE GINGRAS

■ Comme c'est le cas depuis quelques années dans la région de Montréal, les perce-oreilles alimentent encore certaines frayeurs cet été. On en trouve autant que l'an dernier, disent les maisons spécialisées dans l'extermination, mais pas nécessairement dans les mêmes quartiers.

Pourtant, s'ils sont inoffensifs,

la croyance populaire, s'ils ne piquent pas, on n'apprécie guère leur beauté animale, en général. On les trouve repoussants. De fait, les forficules, de leur nom scientifique, sont aussi détestées que les araignées. Inévitablement, ils provoquent la répulsion.

Cet insecte d'origine européenne a été signalé pour la première fois dans la région de Montréal, dans la ville de Westmount, en 1947, mais depuis quelques an-

nées, sa population semble grandir.

Le perce-oreille affectionne particulièrement les endroits humides et il apprécie l'herbe tendre de nos pelouses sans dédaigner pour autant les fleurs, les fruits et les légumes de nos potagers ou même quelques insectes à l'occasion. Actif la nuit, il est plutôt discret le reste du temps. Le forficule se cache du soleil dans toutes les crevasses ou fissures à sa portée. Mais s'il leur faut absolument de la terre pour survivre, disent les spécialistes, les perce-oreilles ont la mauvaise habitude d'explorer à fond le monde qui les entoure. Ce qui les amène souvent à visiter l'intérieur de nos maisons. Et dans ce cas, il faut s'attendre à les voir partout, et les éliminer est toujours une tâche difficile.

Règle générale, pour l'interieur, on suggère simplement un traitement préventif, à l'aide d'un insecticide approprié. Arnold Leavay, de la Compagnie d'extermination Maheu, conseille d'éliminer les insectes qui se sont infiltrés à l'intérieur en déposant de grosses boulettes de papier humide sur le rebord des fenêtres ou des portes durant la nuit. Au petit matin, les insectes s'y seront cachés et il suffira de s'en débarrasser.

Chez DM Extermination, on reconnaît aussi qu'il est impossible d'éliminer totalement l'insecte. On conseille plutôt un traitement de pesticides appliqué le long des fondations, autour des fenêtres du sous-sol. « De cette façon, on



PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

Le perce-oreille est plutôt inoffensif, mais il provoque quand même certains frayeurs.

isole la maison », explique David Israel. La firme Inspecteur Mysto vaporise le gazon sur deux mètres de largeur, tout autour de la maison, notamment en prévision de la deuxième éclosion de l'insecte, au début d'août. Il existe des insecticides domestiques appropriés pour endiguer l'invasion des perce-oreilles mais il est recommandé de les utiliser avec beaucoup de précautions, jamais en surdose.

D'autres experts suggèrent d'utiliser des pièges contenant de l'huile de poisson et de l'eau afin de noyer les insectes. Des personnes auraient déjà obtenu de bons résultats tout simplement en vaporisant sur l'insecte de l'eau savonneuse.

## PROPOSITIONS D'AFFAIRES

### 705 HYPOTHEQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Loberge 729-4324.

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Caisse Pop. St-Basile, 321-3416.

1 ÈRE, 2e hypothèques, rapide, 5 jours. Financier Ltee, 845-2377.

1 ÈRE ou 2e hypothèque ou balance de prix de vente ou prêt en cours de construction. Aucun frais caché. Prêt consenti rapidement. 863-3419.

1 ÈRE ET 2e HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation de la propriété résidentielle et commerciale CREDIT VIA, 253-3354

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS brevets, inventions, commerces, et autres. Vente, marketing, finance. 527-8285.

AVEZ-VOUS chambres à louer pour recevoir touristes ou centre ville. B & B. Int. 287-9635.

FABRICANT d'engrais foliaire Outre-mer recherche industriel ou entreprise intéressée à fabriquer une formule originale du Canada et aux États-Unis. Xavier Abelle, 444-1000.

RE-MAX PLUS INC. CRTR

COLLECTION GLORIA VANDERBILT ACCESSOIRES MODE POUR DAMES

De nos jours les plus réputés dans le monde des accessoires de mode féminine.

Nous cherchons une personne ou une entreprise, idéalement basée sur le plan international ou via de l'étranger, pour distribuer nos vêtements de haute qualité, qui deviendront vos vêtements préférés, indépendamment de la saison ou du climat.

Veuillez écrire au téléphone: Hilton Enterprises Inc., 12 Summerhills Private, Ottawa, Ontario K1Y 4B2, Thomas Williams (613) 722-6666

186478-2111

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LIQUIDATION DE BIJOUX

Boutiques d'oreilles importées naturelles en coquillages, bois de coco, bois antique, africain, à prix modique, la douzaine à partir de \$4. Cette offre n'est valable que pour une semaine. Appelez 933-4314 pour rendez-vous.

### 712 ASSOCIÉS DEMANDES

LAC PRIVE pêche à truite, associé, petit capital. 1-764-3660

### 714 FRANCHISES

FRANCHISE DISPONIBLE Les Nettoyeurs Michon, joignez l'équipe gagnante. Pour inf. G. Lohbette. 1-800-363-1387.

### 715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES PRIETS LABRE ASS. - 711-8039

FOURNISSEUR pour commerce, industrie, affaires, appartements, DÉMOL. MTG - 242-1254

NOUVEAUX DÉPÔTS À TERME \$5.000 ET PLUS

MINIMUM 35 JOURS À 7 1/2% CETTE OFFRE EST POUR UN TEMPS LIMITÉ.

CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS D'ASSISE 8025 NOTRE-DAME EST 333-6629

### 718 ARGENT DEMANDE

BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés résidentielles 729-4324.

### 725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

PIERRE Desrois C.A. Comptabilité et gestion. 274-2749.

### 801 AVIS LEGAUX

AVIS est donné que Roland Béliveau Inc., 78, Wang Côté Double, Ste-Anne-de-Montréal, Qué. J0L 1P0, détenteur du permis M-11192-801A région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Chénier & Morin Inc., 105, rue St-Charles, St-Alexandre, Qué. J0L 1S0 région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régle inférieure de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution 11 juillet 1987 2e parution 12 juillet 1987.

### 805 AVIS DIVERS

"LOULOU, oublie pas ta mini"

VEUILLEZ rendre avis que les dossiers du Dr Guy Lachapelle ont été remis au Dr Delorme, 27 chemin Houdel, Contrecoeur, J0L 1A4, sur rendez-vous. S.L.

Les gens d'affaires avertis ont confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

## Un bébé tombe d'un avion

Agence France-Presse  
MEXICO

■ Un bébé de 13 mois voyageant en avion avec ses parents, est tombé dans le vide quand le vieux bi-moteur, survolait une zone montagneuse près de Tepic, à environ 800 km au nord-ouest de Mexico, a indiqué hier la police de la capitale.

La petite Olga Munoz a été aspirée par le vide lorsqu'une porte de secours de l'avion de la compagnie locale Nayarit, s'est ouverte.

Des équipes de secours ratisaient hier la région où elle est tombée, une zone difficile d'accès de la Sierra Madre Occidental, afin de retrouver son corps.

Une enquête a été ouverte. Selon le quotidien *Excelsior*, Olga Munoz était sur les genoux de son père lorsque la porte s'est ouverte « en raison d'une négligence de l'équipage », qui ne l'aurait pas fermée correctement.

## AVIS aux employés du Gouvernement dont l'emploi a pris fin entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 25 février 1987

Si vous avez travaillé au Gouvernement du Québec et que votre emploi a pris fin entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 25 février 1987, vous avez droit au paiement d'un montant de rétroactivité pour cette période.

Pour obtenir un tel paiement, vous devez faire la demande au Service du personnel de chaque ministère ou organisme où vous avez travaillé et ce, d'ici le 9 août 1987.

Nous vous conseillons de faire une telle demande sous pli certifié, et de prévoir un délai d'environ deux (2) mois avant de recevoir un tel paiement.

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC

## Centre de croissance ÉCOUTE TON CORPS

## ÊTES-VOUS PERFECTIONNISTE?

Si vous répondez «oui» à cette question, c'est que vous n'acceptez pas votre perfection, c'est-à-dire que vous manquez d'amour pour vous-même. Vous êtes peut-être surpris de cette déclaration car normalement le perfectionniste croit que c'est bien de l'être.

S'aimer, c'est s'accepter... Accepter que vous agissiez toujours au meilleur de votre connaissance à chaque instant. Il se peut que 5 minutes suivant une action, vous vous aperceviez que vous avez oublié quelque chose, mais au moment même de l'action, ne pensez-vous pas que vous agissiez de la bonne façon? Vous souvenez-vous de la dernière fois où vous avez commis une erreur? Au moment même où elle s'est produite, avez-vous continué même si vous saviez que c'était une erreur? Cela ne s'est probablement jamais produit, n'est-ce pas? Donc, voyez-vous, vous êtes parfait! L'évolution c'est de devenir toujours plus excellent dans votre perfection.

Au lieu d'utiliser le mot «erreurs», que pensez-vous du mot «expérience»? C'est tellement plus agréable de dire: «Qu'ai-je à apprendre avec cette expérience?» plutôt que de dire: «Je suis un vaurien, j'ai encore commis une erreur!»

Ceci ne veut pas dire de lâcher toutes vos méthodes et vos habitudes mais plutôt d'accepter l'idée que parfois elles sont bénéfiques et parfois non. Soyez moins rigide... plus flexible envers vous-même. Donnez-vous plus d'espace. Vous verrez comment la vie sera plus facile! L'être humain adulte est un spécialiste pour se compliquer la vie! Vos relations avec les autres changeront énormément. En étant plus flexible et en acceptant que vous ne faites plus d'erreurs, vous deviendrez plus tolérant et moins exigeant envers les autres. C'est ce que veut dire la phrase: «Voir Dieu en toute chose et en toute personne». Accepter que tous et chacun agissent au meilleur de leur connaissance.

Plus l'autre personne agit, parle ou pense différemment de vous, plus vous avez d'occasions d'apprendre à aimer. Si toutes les personnes autour de vous étaient identiques, ce serait trop facile. Vous n'auriez pas assez d'occasions pour apprendre à aimer: accepter même si vous ne comprenez pas ou si vous n'êtes pas d'accord avec l'autre.

Depuis plusieurs années, le CENTRE ÉCOUTE TON CORPS offre un programme de base de 35 heures qui, à date, a transformé la vie de milliers de personnes.

Pour assister à une matinée ou soirée-conférence gratuite, vous devez appeler pour réserver. Places limitées.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834

## Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

### Provincial

Tirage du 87-07-10

| NUMEROS LOTS      |  |
|-------------------|--|
| 3846363 500 000\$ |  |
| 846363 50 000\$   |  |
| 46363 1 000\$     |  |
| 6363 100\$        |  |
| 363 25\$          |  |
| 63 10\$           |  |

6363

Tirage du 87-07-10

4 13 22 25 28 36

No. complémentaire: 9

| GAGNANTS LOTS      |  |
|--------------------|--|
| 6/6 2 252 268,00\$ |  |
| 5/6+ 3 14 924,30\$ |  |
| 5/6 115 486,60\$   |  |
| 4/6 4 295 48,20\$  |  |

MISE-TOT: 25 28 31 32

| GAGNANTS LOTS |  |
|---------------|--|
| 110 454,50\$  |  |

Ventes totales: 1 270 139,00\$

PROCHAIN GROS LOT APPROX.: 200 000,00\$

La Presse

Semaine du: 87-07-04

| LUNDI    | 718 | 7432 |
|----------|-----|------|
| MARDI    | 551 | 7782 |
| MERCREDI | 055 | 9407 |
| JEUDI    | 659 | 2058 |
| VENREDI  | 484 | 3554 |
| SAMEDI   | 797 | 4821 |

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-07-11

10 24 28 33 38 46

No. complémentaire: (43)

| GAGNANTS LOTS        |  |
|----------------------|--|
| 6/6 1 2 161 191,20\$ |  |
| 5/6+ 4 202 225,80\$  |  |
| 5/6 106 3 726,30\$   |  |
| 4/6 11 479 108,00\$  |  |
| 3/6 232 188 10,00\$  |  |

Ventes totales: 15 735 517,00\$

PROCHAIN TIRAGE: MERCREDI 87-07-16

GROS LOT APPROX.: 1 400 000,00\$

Les modalités d'annonce des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### RÉSULTATS ANTÉRIEURS

| TIRAGE DU | NUMEROS* |
|-----------|----------|
| 3 juillet | 4801412  |
| 26 juin   | 5312823  |
| 19 juin   | 1850320  |
| 12 juin   | 3061141  |

\*NUMEROS DÉCOMPOSABLES

### RÉSULTATS ANTÉRIEURS

| TIRAGE DU | NUMEROS               |
|-----------|-----------------------|
| 3 juillet | 4-6-12-20-27-29 (1)   |
|           | MISE-TOT: 1-7-12-23   |
| 26 juin   | 4-10-17-20-24-34 (29) |
|           | MISE-TOT: 7-12-20-32  |
| 19 juin   | 8-9-21-28-32-36 (24)  |
|           | MISE-TOT: 7-16-21-29  |
| 12 juin   | 3-5-18-21-22-35 (29)  |
|           | MISE-TOT: 5-16-28-34  |

\*NUMEROS DÉCOMPOSABLES

PROCHAIN GROS LOT APPROX.: 200 000,00\$

La Presse

Semaine du: 87-07-04

| LUNDI    | 718 | 7432 |
|----------|-----|------|
| MARDI    | 551 | 7782 |
| MERCREDI | 055 | 9407 |
| JEUDI    | 659 | 2058 |
| VENREDI  | 484 | 3554 |
| SAMEDI   | 797 | 4821 |

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-07-11

10 24 28 33 38 46

No. complémentaire: (43)

| GAGNANTS LOTS        |  |
|----------------------|--|
| 6/6 1 2 161 191,20\$ |  |
| 5/6+ 4 202 225,80\$  |  |
| 5/6 106 3 726,30\$   |  |
| 4/6 11 479 108,00\$  |  |
| 3/6 232 188 10,00\$  |  |

Ventes totales: 15 735 517,00\$

PROCHAIN TIRAGE: MERCREDI 87-07-

# Le Syndicat des facteurs refuserait de ratifier le contrat à cause du maintien des suspensions

Presse Canadienne  
REGINA

■ L'entente de principe qui a permis de mettre fin aux trois semaines de débrayages sporadiques des facteurs du Canada pourrait ne pas être ratifiée.

Bill Findlay, vice-président du Syndicat des facteurs, a en effet affirmé hier que le syndicat pourrait refuser de signer l'accord, du fait que les Postes auraient présumément fait marche arrière après avoir promis de ne prendre aucune mesure disciplinaire contre les syndiqués qui se seraient livrés au vandalisme et à la violence durant les arrêts de travail.

Selon M. Findlay, les Postes auraient informé le syndicat que 541 travailleurs font l'objet de suspensions pour avoir utilisé la violence sur les piquets de grève. Il a ajouté que la direction du syndicat conférerait avec les délégués de tout le pays, dès lundi, afin de

prendre les décisions qui s'imposent face à l'évolution des événements.

« Nous devons décider s'il est pertinent ou non d'aller de l'avant et de ratifier l'entente alors que les suspensions signifiées à certains de nos membres sont très lourdes, empreintes d'un profond esprit de vengeance. »

Selon M. Findlay, certains postiers oeuvrant dans les bureaux auraient également été congédiés sous prétexte qu'ils se sont livrés à des actes de violence pour manifester leur appui aux facteurs.

Un porte-parole des Postes, Allan Skrumeda, affirme que la société d'État a agi dans les limites de son mandat. « La société a exercé son droit de suspendre et congédier, comme elle se doit de le faire pour se protéger ou pour protéger le courrier de ses clients, ainsi que pour protéger les actifs et biens qui sont sous sa garde », a-t-il expliqué, à Winnipeg.

Selon M. Skrumeda, les facteurs sont protégés contre tout congédiement par l'entente de principe, ce qui n'est toutefois pas le cas pour les postiers.

Le Syndicat des facteurs a par ailleurs accusé la police de Toronto d'avoir ourdi un assaut concerté contre deux douzaines de grévistes qui avaient monté un piquet de grève dans cette ville et a réclamé une enquête publique du commissaire aux plaintes de la ville, Clare Lewis.

Le chef de police de Toronto, Peter Scott, a fait savoir qu'il nommera immédiatement un enquêteur de haut rang pour examiner cette plainte, du fait que le syndicat « soulève des questions relevant d'offenses criminelles. C'est une plainte d'une portée très grave. »

Le commissaire Lewis accorde normalement un délai de 30 jours au service de police pour enquêter sur une telle plainte avant d'amorcer lui-même son enquête.

Selon un leader syndical, Ray Kuszelewski, qui était présent lors de l'incident, environ 90 policiers, dont des membres de l'escouade d'intervention, ont lancé une attaque concertée sur les facteurs, vers 3 h 30 du matin, le 19 juin, devant un bureau de traitement du courrier.

L'assaut s'est produit sept heures après le premier débrayage sélectif des facteurs. « Nous avons été renversés par la soudaineté et la fureur de l'attaque », de dire M. Kuszelewski.

« Les policiers, sans avertissement, se sont rués sur les grévistes et ont commencé à les bousculer, à les frapper de coups de pied, de poing, à les renverser et à les refouler », prétend-il.

Il croit que le commissaire Lewis devrait amorcer immédiatement son enquête car certaines preuves et indices pourraient risquer de disparaître par le fait des enquêteurs de la police, dit-il.



PHOTO: THE PRESS

La Société des Postes ne semble pas vouloir passer l'éponge sur les scènes disgracieuses (comme celle-ci) qui se sont produites durant le conflit et voudrait suspendre 541 facteurs.



## Funérailles de Lionel Chevrier

C'est hier qu'avait lieu à la cathédrale Marie-Reine du Monde, à Montréal, le service funèbre de Lionel Chevrier, ancien ministre dans les cabinets de King, Saint-Laurent et Pearson. M. Chevrier était le doyen du Conseil privé du Canada. Il a occupé successivement, au gouvernement fédéral, les portefeuilles des Transports, du Conseil Privé et de la Justice. Il a aussi été procureur général du Canada. Parmi ses états de service, on relève également sa nomination à la présidence de la délégation canadienne aux Nations-Unies à Paris en 1948, et au poste de Haut-Commissaire du Canada en Angleterre de 1964 à 1967.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

## Michel Robert invite les dissidents libéraux du PLC à démissionner

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Les députés libéraux qui sont en désaccord avec la politique officielle du parti sur des thèmes comme l'Accord du lac Meech devraient rester silencieux ou bien démissionner, a affirmé hier le président du Parti libéral du Canada.

M. Michel Robert a formulé ce sévère avertissement au moment où la direction nationale du parti s'appretait à tenir une réunion de deux jours à Ottawa.

M. Robert a soutenu que les dissensions au sein du caucus et

plus particulièrement le différend relatif à l'accord du lac Meech, contribuaient partiellement à la mauvaise performance de cette formation dans les récents sondages.

Malgré l'endossement par le leader libéral de l'entente constitutionnelle, des députés comme MM. Don Johnston, David Berger et Sergio Marchi ont critiqué publiquement l'accord.

« Je pense qu'il faudra leur faire savoir qu'à titre de membres du parti, ils devraient s'associer à ses politiques ou, dans le cas contraire, démissionner, a dit M. Robert. C'est là la règle du jeu ».

M. Robert a ajouté que si tous

les libéraux n'étaient pas toujours d'accord avec chacun des énoncés politiques du PLC, ils se gardaient bien, dans l'ensemble, de critiquer publiquement le chef John Turner ou leurs collègues députés.

« Ils gardent pour eux certains de leurs points de vue — nous devrions nous attendre à ce que les membres du caucus agissent de la même façon ».

M. Robert a rappelé que le Nouveau Parti démocratique maintenait un front uni sur des questions comme l'Accord constitutionnel, même si, selon lui, des divergences internes importantes subsistent au sein du NDP.

## Francophonie: le Canada augmentera sa contribution financière à l'ACCT

Agence France-Presse  
BUJUMBURA, Burundi

■ La réunion ministérielle francophone de Bujumbura s'est terminée vendredi sur une note positive grâce au Canada, qui a annoncé une augmentation de sa contribution financière, mais a laissé à la majorité des délégations une impression de malaise.

en raison de flottements apparus côté français.

La majorité des représentants des pays du Nord comme du Sud, ont souligné en effet, après le sommet, les contradictions qui se sont fait jour au sein de la délégation française, dirigée par Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'État à la Francophonie.

Celle-ci a manifesté à plusieurs reprises au cours des débats une position qui n'était pas celle mise au point par sa délégation. Selon les témoignages concordants de nombreuses délégations étrangères, cela s'est vérifié particulièrement dans la nuit de jeudi soir, au cours de la discussion sur les institutions qui devront gérer la francophonie.

Mme Michaux-Chevry s'est alors vivement opposée, en séance, au texte mis au point par le Comité du suivi des sommets (composé des représentants personnels des chefs d'État) en plein accord avec la délégation française.

Ce texte, qui a finalement été adopté, porte sur un des points les plus délicats de la réunion : l'avenir de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), instance appelée à devenir en 1989 le secrétariat du mouvement francophone.

Cette apparence de flottement a conduit certains diplomates francophones à s'interroger sur l'avenir du mouvement et le rôle que la France entend y jouer.

De source autorisée française on a souligné cependant avec force que non seulement Paris entend assurer la croissance du mouvement né il y a dix-huit mois, mais est disposé à y contribuer financièrement de manière encore plus importante.

Il a finalement été décidé que l'Agence continuerait de jouer son rôle administratif actuel et on a reporté à 1989, c'est à dire au troisième sommet francophone, la définition de son rôle exact.

Mme Michaux-Chevry avait déclaré à l'ouverture de la séance plénière que le texte mis au point par les hauts fonctionnaires dont le Français, était très décevant et qu'il n'accordait pas un rôle suffisamment important à l'agence, selon plusieurs sources étrangères autorisées.

Trente-quatre pays étaient représentés — généralement par leurs ministres des Affaires étrangères ou de l'Éducation — à la réunion de Bujumbura, qui a duré trois jours.

## Monique Landry signera 3 accords avec la Tunisie

Agence France-Presse  
TUNIS

■ Mme Monique Landry, ministre canadienne des Relations extérieures, entame lundi en Tunisie une visite officielle de deux jours axée sur la coopération bilatérale et la préparation du deuxième sommet de la francophonie, qui se tiendra à Québec du 2 au 4 septembre, a-t-on appris de source diplomatique à Tunis.

Mme Landry sera reçue par le président Habib Bourguiba, l'un des initiateurs de 1960 et le premier ministre, M. Rachid Sfar.

Trois accords sur l'assistance canadienne au développement de la Tunisie doivent être signés au cours de cette visite, a-t-on appris de même source. L'aide canadienne à la Tunisie s'est élevée au total, ces vingt dernières années, à 215 millions Can.

Des efforts sont entrepris de part et d'autre pour élargir les échanges commerciaux, restés très modestes. En 1986, les exportations canadiennes se sont chiffrées à 75,5 millions (soufre, bois, papiers, fibres d'amiante, tissus, acier, turbines à gaz, matériels électriques et produits laitiers).

Les exportations tunisiennes vers le Canada n'ont pas dépassé, pour la même période, 59 millions, comprenant notamment des céréales, des tapisseries et produits d'artisanat. Toutefois, des possibilités se dégagent pour des exportations de tissus, de dattes, d'huile d'olive, de vin et d'agrumes tunisiens.

Mme Landry est arrivée vendredi soir à Tunis, pour un séjour à titre privé avant ses entretiens officiels, venant de Bujumbura où elle a participé à la conférence préparatoire au sommet de la francophonie.

## Rémillard en visite officielle au Caire

Associated Press  
LE CAIRE

■ Le ministre des Relations internationales du Québec, M. Gilles Rémillard, est arrivé hier au Caire pour la première journée de sa visite d'une durée de trois en Egypte où il aura notamment des entretiens avec le premier ministre égyptien Atef Sidki.

Cette tournée officielle du ministre Rémillard coïncide avec les préparatifs du Sommet de la francophonie qui aura lieu en septembre à Québec et qui réunira les chefs des gouvernements francophones du monde, dont celui de l'Égypte.

À ce sujet, une rencontre préliminaire avait lieu la semaine dernière au Burundi.

**FUTON SOFA LITS** HOUSSE GRATUITE

BASE L \$308 A+ \$194

FUTONS À PARTIR DE 76\$ BASES À PARTIR DE 78\$

**LOFA SOFA INC.**  
4251, Richelieu  
St-Henri (Montréal)  
(514) 935-5967

\*Avec l'achat d'un de ces exemples.

## ÉTABLISSEZ LE CONTACT AVEC VOTRE SUBCONSCIENT

et ainsi vous pourrez avoir accès aux bienfaits suivants:

Augmentation de la concentration, de la créativité et de la capacité de résoudre les problèmes • Amélioration des rapports avec les autres • Bien-être général • Transformation des attitudes • État émotionnel plus satisfaisant • Réduction du stress • Détente profonde et paix intérieure • Pour une compréhension et une meilleure utilisation de votre subconscient, contactez: **JOHANNE FORGET, thérapeute au CENTRE DE SANTÉ GLOBALE** 29, Turgeon, Ste-Thérèse 435-3040 Val Morin (819) 322-1759

## UNE EXPÉRIENCE VOUÉE À LA DÉTENTE



Ensemble «Orphée»: sofa-lit, fauteuil et table en érable, futon «Céleste». Choix de housses/coussins assortis

Pour faire entracte au quotidien,  
Pour composer la pause,  
Pour dessiner le vide,  
Pour éveiller le calme,  
Pour nourrir l'esprit,  
Pour inspirer l'amour,

Pour l'expérience...



|                                                          |                                            |                                    |                                                         |                                          |                                                          |                                         |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Montréal<br>5160 St-Denis<br>(métro Laurier)<br>277-9385 | Montréal<br>1638 Sherbrooke O.<br>937-2253 | Beloil<br>276 Duvernay<br>467-5802 | Laval<br>103 boulevard<br>de la Concorde O.<br>669-7887 | Longueuil<br>1505 Ste-Hélène<br>677-8041 | Pointe-Claire<br>187 boul. Hymus,<br>suite 0<br>694-1670 | Ste-Agathe<br>94 St-Vincent<br>326-8158 |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|

## DÉPÊCHES

## GOLFE

## Offensive de l'Irak

■ L'Irak a confirmé l'attaque lancée hier à l'aube par les forces de Bagdad contre les positions iraniennes au sud des îles Majnoun dans les marais de Howezah (sud-est de l'Irak), à proximité de champs pétroliers. Téhéran a cependant affirmé « avoir repoussé cette attaque ».

## PUNJAB

## 7 sikhs tués

■ Les forces de sécurité indiennes ont tué hier matin cinq militants sikhs au Punjab (nord du pays). Les sikhs avaient tendu une embuscade et tué la veille au soir deux de leurs coreligionnaires, a annoncé l'agence indienne de presse PTI. En une semaine, une centaine de personnes, pour la plupart des hindous, ont été tuées dans le nord de l'Inde, où les sikhs réclament l'indépendance du Punjab.

## SRI LANKA

## Nouveaux affrontements

■ Un soldat srilankais a été tué et dix autres ont été blessés hier lors d'une attaque par le principal groupe de la guérilla tamoule contre un poste de l'armée dans la péninsule de Jaffna, ont indiqué des sources militaires à Colombo. L'attaque a été lancée au moment où les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE) contre le poste de l'armée à Polkandi.

## PAKISTAN

## Bombe chez les afghans

■ Une bombe a dévasté hier le siège pakistanais du parti afghan Hezbi-Islami (Khalis), une des sept organisations rebelles regroupées dans une alliance en lutte contre le régime pro-soviétique de Kaboul. L'explosion a fait deux blessés. Le gouvernement s'est d'autre part dit prêt à accepter le retour de l'ancien roi Mohammed Zahir Shah si cela peut ramener la paix dans le pays.

## ÉTATS-UNIS

## Reagan attaque le Congrès

■ Le président Ronald Reagan a lancé hier une nouvelle attaque contre le Congrès en affirmant que les États-Unis « remontent la pente » de leur déficit commercial et que le moment est sans doute le plus mal choisi pour voter une loi contraire au libre-échange. « Curieusement, c'est au moment précis où l'on parle d'amélioration que le Congrès envisage sérieusement une loi qui nous ramènerait en arrière », a déploré M. Reagan.

## PHILIPPINES

## Coup monté contre Marcos?

■ Un avocat de l'ancien président philippin, Ferdinand Marcos, a démenti hier à Manille que son client ait participé à un complot pour renverser le gouvernement de Mme Corason Aquino et affirmé qu'il avait été victime d'un coup monté. M. Rafael Recto a déclaré que les bandes d'enregistrement présentées par deux hommes d'affaires américains comme preuve de ce complot étaient le résultat d'une escroquerie et totalement « dénuées de toute valeur ».

## URSS

## Plus de visas de sortie

■ Au cours des cinq premiers mois de 1987, l'URSS a accordé une fois et demie plus de visas d'émigration que pendant toute l'année 1986, grâce à la simplification des formalités de l'OVIR, l'organisme chargé de leur délivrance, a déclaré son directeur, Rudolf Kouznetsov, à l'hebdomadaire Temps Nouveaux.

## USA-SALVADOR

## Exilée salvadorienne

torturée à Los Angeles  
Une exilée salvadorienne de 24 ans, active dans les milieux opposés au gouvernement de son pays, a été enlevée, violée et torturée. La police a confirmé cette affaire après avoir interrogé la victime, dont elle n'a pas révélé l'identité. Selon un porte-parole du comité de solidarité avec le peuple salvadorien (CISPAS), les sévices subis par la jeune exilée sont l'oeuvre d'« escadrons de la mort » infiltrés aux États-Unis.

## Réforme coréenne: Chun remanie son cabinet

## Les deux Kim unissent leurs forces

Reuter, AFP  
SEOUL

Les deux chefs rivaux de l'opposition sud-coréenne, Kim Dae-Jung et Kim-Young Sam, ont juré hier de rester unis et de désigner un candidat unique en vue de la prochaine élection présidentielle, pendant que le gouvernement annonçait un remaniement ministériel imminent pour préparer la consultation.

« Le président Chun Doo Hwan devrait remplacer des ministres membres du Parti de la justice démocratique (PJD) par des personnalités neutres », a-t-on indiqué de source gouvernementale, expliquant que le chef de l'État entendait ainsi montrer sa volonté d'organiser des élections libres, comme il l'a promis le mois dernier, après trois semaines d'agitation politique.

L'opposition, renforcée par les manifestations de rue qui ont rassemblé des centaines de milliers de Coréens, a demandé que Chun cède sa place et laisse le soin de préparer les élections à un cabinet de transition comprenant des personnalités des deux camps. Chun a fait un pas dans ce sens vendredi en démissionnant de la tête du PJD.

C'est pour faire front au nouvel homme fort du PJD, Roh Tae-Woo, que les « deux Kim » ont décidé d'unir leurs forces.

« Nous coopérerons ensemble même après l'instauration d'une

pleine démocratie. Une coopération étroite est impérative pour vaincre la bataille contre la dictature », a déclaré Kim Young-Sam, le leader du Parti de la réunification démocratique (PRD), principale formation de l'opposition.

Selon des responsables du PRD, Kim Dae-Jung intégrera le parti à la fin du mois, en qualité de conseiller, après une visite dans son fief de Kwangju où un soulèvement civil avait été maté dans le sang en 1980.

Kim Dae-Jung, qui était interdit d'activités politiques à la suite d'une condamnation à mort pour sédition — commuée en peine de 20 ans d'emprisonnement — a recouvré ses droits civiques la semaine dernière en même temps que 2 334 autres opposants. Cette amnistie était l'une des principales revendications de l'opposition, avec l'organisation d'élections présidentielles au suffrage universel.

Quelque 350 autres prisonniers politiques seront libérés cette semaine. Ces personnes ont été traduites en justice pour avoir pris part à des activités antigouvernementales. D'autre part, environ 600 étudiants dissidents et 80 professeurs expulsés de leurs universités pour le même motif seront autorisés à réintégrer leurs classes.

Une personnalité de l'opposition, Lee Shin-Bom, a regagné Séoul hier après plus de quatre années d'exil volontaire aux États-Unis.



Un groupe de prêtres de l'Église anglicane de Séoul tiennent une grève de la faim pour protester contre l'usage que la police a faite des gaz lacrymogènes dans leur lieu de culte vendredi. PHOTO REUTER

## Des libéraux blancs sud-africains acceptent la violence de l'ANC

Reuter, AFP, UPI  
DAKAR (Sénégal)

La délégation de libéraux blancs sud-africains qui s'entretient, à Dakar, avec des représentants de l'African National Congress (ANC) a indiqué qu'elle acceptait, en général, l'usage de la violence par ce mouvement anti-apartheid « comme réalité historique et en réponse à l'intransigeance » du gouvernement minoritaire blanc de Pretoria.

Cette prise de position « ne veut pas dire que nous devons nous engager, de notre côté, dans la lutte armée », a précisé M. André Du Toit, professeur à l'université du Cap.

Au cours des entretiens, la question de la violence était considérée comme « extrêmement sensible », mais les libéraux blancs ont reconnu la légitimité de l'engagement de l'ANC dans la lutte armée. La plupart ont souligné qu'il était vain de lui demander d'y renoncer.

Toutefois, plusieurs des quelque 50 membres - Afrikaners pour la plupart - de la délégation venue d'Afrique du Sud ont reproché à l'ANC, qui est au premier rang de la lutte contre

l'apartheid, de ne pas dénoncer avec netteté les attentats dirigés contre la population civile.

Alors que se poursuivait la rencontre de Dakar, le gouvernement sud-africain a proposé, hier, un plan selon lequel la majorité noire serait appelée à élire un « conseil national », qui aurait un rôle consultatif, mais ne disposerait d'aucun pouvoir réel. Même les milieux modérés noirs ont immédiatement repoussé cette proposition. Présentement, les Noirs ne jouissent d'aucun droit de vote à l'échelon national.

Les entretiens de Dakar, qui se poursuivent depuis jeudi à un rythme accéléré et dans une atmosphère tendue, doivent déboucher, aujourd'hui, sur la rédaction d'un communiqué final. Il s'agit de la plus importante rencontre jamais organisée entre libéraux blancs et nationalistes noirs.

Selon un délégué afrikaner, elle aura permis de lever bon nombre de préjugés subsistant entre les deux communautés, même si tous les participants sont d'accord pour mettre un terme à la ségrégation raciale.

« Mais il est tragique que ce genre d'entretiens ne puisse avoir

lieu en Afrique du Sud même », a souligné ce délégué.

Les délégués de l'ANC ont réaffirmé leur attachement à une société multiraciale, mais réitéré également leur opposition totale à toute forme de « privilèges ou de droits spéciaux » pour la minorité blanche.

Un porte-parole de l'ANC, Mac Maharaj, a appelé la communauté internationale à veiller à ce que la délégation blanche participant aux entretiens ne subisse pas de représailles à son retour en Afrique du Sud. Des organisations blanches d'extrême droite ont lancé des accusations de « trahison » à l'égard de la délégation et proféré des menaces contre ceux qui en font partie.

D'autre part, à Trinidad, dans les Caraïbes, le président de l'ANC, Oliver Tambo, a appelé hier les pays membres du Commonwealth (britannique) à imposer des sanctions économiques plus sévères à l'encontre de l'Afrique du Sud. « Les leaders du Commonwealth doivent agir maintenant afin d'empêcher que le sang coule davantage dans mon pays », a-t-il déclaré à l'occasion d'une séance extraordinaire du Parlement de Trinidad et Tobago.

## Soldats US interpellés à Panama

Reuter, UPI, AFP  
PANAMA

Un calme relatif régnait hier dans les rues de la capitale panaméenne, où au moins 9 personnes ont été blessées et une certaine « dont des soldats américains basés à Panama » ont été arrêtés, vendredi, lorsque les forces de l'ordre ont tiré sur les manifestants qui demandaient la démission de l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega.

Les leaders de l'opposition ont déclaré qu'ils poursuivraient la campagne contre le chef des forces armées en dépit de la répression des autorités gouvernementales. Noriega a été accusé par un de ses anciens adjoints, le colonel Roberto Diaz Herrera, d'être im-

plicé dans plusieurs crimes, allant de la corruption à la fraude électorale, en passant par des assassinats politiques.

Parmi les personnes interpellées, vendredi, se trouvait un aviateur américain, Patrick T. Christiansen, affecté au commandement Sud de l'armée américaine, a-t-on appris de source militaire. Le commandement Sud, basé à Panama et fort de 10 000 hommes, sert de quartier général aux activités militaires des USA en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

Au total, selon un porte-parole des autorités américaines, cinq Américains, des soldats ou des membres de leur famille, ont été arrêtés.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des coups de feu sporadi-

ques ont été entendus dans certains quartiers résidentiels de la capitale. Les manifestations ont été initialement le fait des classes moyennes, mais elles ont touché d'autres secteurs de la population jusqu'à l'intervention des forces antiémeutes.

Parmi les blessés se trouve un cameraman de la télévision locale ainsi que l'envoyé spécial du journal américain Arizona Republic.

La démocratie chrétienne est la principale composante politique, après le Parti authentique, du front d'opposants constitué sous la bannière de la « Croisade civile ». Une centaine d'organisations professionnelles et bancaires ont rejoint ce mouvement théoriquement apolitique, mais que plusieurs observateurs considèrent comme proaméricain.

## Ghorbanifar se moque de North

## L'Iranien nie tout détournement d'argent en faveur des Contras

AFP, UPI  
NEW YORK

L'intermédiaire iranien dans l'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran, Manucher Ghorbanifar, a démenti avoir proposé au lieutenant-colonel Oliver North de détourner les bénéfices de ces ventes au profit des Nicaraguayens anti-sandinistes, a rapporté hier le New York Times.

« C'est la meilleure blague que j'aie jamais entendue dans ma vie », a déclaré à l'influent quotidien new-yorkais M. Ghorbanifar.

Mercredi dernier, le lieutenant-colonel Oliver North avait déclaré devant la commission parlementaire d'enquête sur l'« Irangate » que l'idée d'utiliser une partie des bénéfices de ces ventes d'armes lui avait été suggérée en 1986 par M. Ghorbanifar, lors d'une rencontre dans des toilettes.

Les propos de M. North sont faux et une telle conversation est impensable, a dit l'homme d'affaires iranien. « Si M. Ghorbanifar, un Iranien, a été l'instigateur dans les W.C. de l'un des aspects les plus importants de la politique de votre président, je le regrette pour les États-Unis », a-t-il dit.

Un sondage New York Times-CBS publié hier montre que 62 p. cent des Américains pensent que le lieutenant-colonel North a dit la vérité devant la commission.

Quinze p. cent des 658 adultes interrogés estiment que le colonel North n'a pas dit la vérité.

D'autre part, 56 p. cent des personnes interrogées, contre 26 p. cent, pensent que M. Reagan a menti en disant qu'il n'avait pas eu connaissance du financement secret de la guérilla anti-sandiniste au Nicaragua.

Un ancien directeur de la CIA, Stansfield Turner, a déclaré hier que le président Reagan devait certainement être au courant de la diversion de fonds. Selon lui, North ne fait que « couvrir » son grand patron.

Turner a fait remarquer que North a virtuellement impliqué tous les hauts responsables de

l'administration fédérale, à l'exception de Reagan.

« Je ne vois pas comment vous pouvez tenir des réunions régulièrement sur l'affaire des otages et sur la situation des Contras et que tout le monde autour de la même table soit au courant de la diversion de fonds, sauf le président », a-t-il expliqué.

Le témoignage du lieutenant-colonel North fera, par ailleurs, l'objet d'un livre publié une semaine après la fin de sa comparution, a annoncé l'éditeur new-yorkais Pocket Books.

Le livre sera intitulé *Prise de position: le témoignage du lieutenant-colonel Oliver North*, et constituera la retranscription des questions posées à North et de ses réponses.

L'ouvrage aura un tirage initial d'au moins 500 000 exemplaires, et sera vendu \$5,50 pièce.

North n'en tirera cependant aucun bénéfice, les minutes de la commission d'enquête étant du domaine public, et publiables par n'importe qui.



Le premier ministre Bob Hawke que le peuple australien a reporté au pouvoir hier, en compagnie de son épouse Hazel.

## Hawke remporte les élections en Australie

## Les Travailleurs s'attaqueront aux maux économiques

AFP, AP, Reuter  
CANBERRA

Le parti travailliste de M. Bob Hawke, premier ministre, a remporté hier pour la troisième fois consécutive les élections générales en Australie, après une campagne électorale portant essentiellement sur des questions intérieures.

M. Hawke, 57 ans, devient ainsi le premier dirigeant travailliste à assumer trois mandats consécutifs à la tête du gouvernement fédéral. Il s'est proclamé vainqueur, estimant que sa majorité à la chambre des représentants fédérale de Canberra serait accrue.

Le dépouillement de plus de la moitié des votes pour la Chambre des représentants donnait 56 sièges aux travaillistes et 48 à l'opposition, l'Alliance des libéraux et du Parti national. Cela laisse indiquer que le Parti travailliste retrouverait à peu près sa majorité à la Chambre (82 sièges sur 148). Le sénat compte 76 sièges.

Dans la soirée, les experts du parti travailliste prévoyaient emporter une majorité de 18 à 24 sièges sur l'opposition, contre seize dans la chambre sortante. Le leader de l'opposition, M. John Howard, 47 ans, a reconnu sa propre défaite et a félicité son adversaire.

Les résultats complets des élections fédérales ne seront connus que dans les prochains jours en raison de l'immensité du pays et du nombre des votes par correspondance particulière.

rement élevé en cette période de vacances d'hiver austral.

Environ 10,4 millions des 16 millions d'habitants de l'Australie étaient appelés à voter. Le vote est obligatoire dans ce pays et les « délinquants » doivent déboursuer une amende équivalente à \$46 canadiens.

Le mandat de trois ans de M. Hawke lui permettra de présider aux cérémonies du bicentenaire de l'Australie, en 1988. Le premier ministre a déclaré qu'il concentrera ses efforts sur la restructuration de l'économie, qui souffre d'une forte inflation, d'un taux de chômage élevé et d'une dette extérieure de plus de \$70 millions US.

M. Hawke avait procédé à une dissolution des deux chambres du parlement en mai dernier pour profiter du désarroi des partis conservateurs. La coalition de droite avait été dissoute à la suite d'un désaccord entre les libéraux dirigés par M. Howard et le parti national de M. Ian Sinclair.

Le gouvernement travailliste de M. Hawke avait été élu en mars 1983 et reconduit en décembre 1984. M. Hawke a fondé sa campagne sur le succès de son gouvernement dans le domaine économique, notamment la réduction du déficit budgétaire, l'abaissement du taux du chômage et l'amélioration du climat social entre syndicats et patronat. M. Howard n'a pas réussi à convaincre l'électorat de la crédibilité de son programme de réduction draconienne des impôts qui fut son leitmotiv pendant toute la durée de la campagne électorale.

## Montréalités

MARIANE FAUREAU



## Pas d'intervention du RCM dans les élections scolaires

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes (RCM) n'interviendra pas, à titre de parti politique, dans les élections scolaires à Montréal, l'automne prochain. La présidente du parti, Mme Marie-Hélène Côté, a réaffirmé au dernier conseil général du parti, la ferme intention du RCM de ne pas participer aux élections scolaires de novembre prochain.

«Le RCM ne s'implique qu'à un seul palier électoral, celui de l'administration municipale. C'est une tradition qui existe au parti depuis sa fondation et il n'est nullement question de changer cette orientation», a-t-elle déclaré.

Elle a également assuré que l'organisation du RCM ne sera aucunement mise à profit lors de ces élections scolaires. «Nous préparons actuellement les congrès de l'automne et, dès septembre, toutes les associations locales et de secteurs travailleront à la préparation

des congrès locaux dans chacun des districts.

«Parmi nos nombreux militants et militantes, certains sont sans doute intéressés par les élections scolaires. Cependant, leur implication se fait à titre personnel», de conclure la présidente du RCM.

Depuis plusieurs semaines, une coalition de divers groupes comprenant des syndicats et des militants du RCM est à s'organiser pour présenter un programme et des candidats aux élections des commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les actuels commissaires ont tous été élus sous la bannière du Mouvement scolaire confessionnel et de l'Association des parents catholiques. On leur reproche d'avoir laissé se dégrader la qualité de l'enseignement au profit de la mise en avant de valeurs religieuses.

Jusqu'ici, on présumait que la «machine» du RCM se mettrait volontiers en marche pour soutenir des candidats proposés par la coalition.

## PLACE SAINT-ANDRÉ?

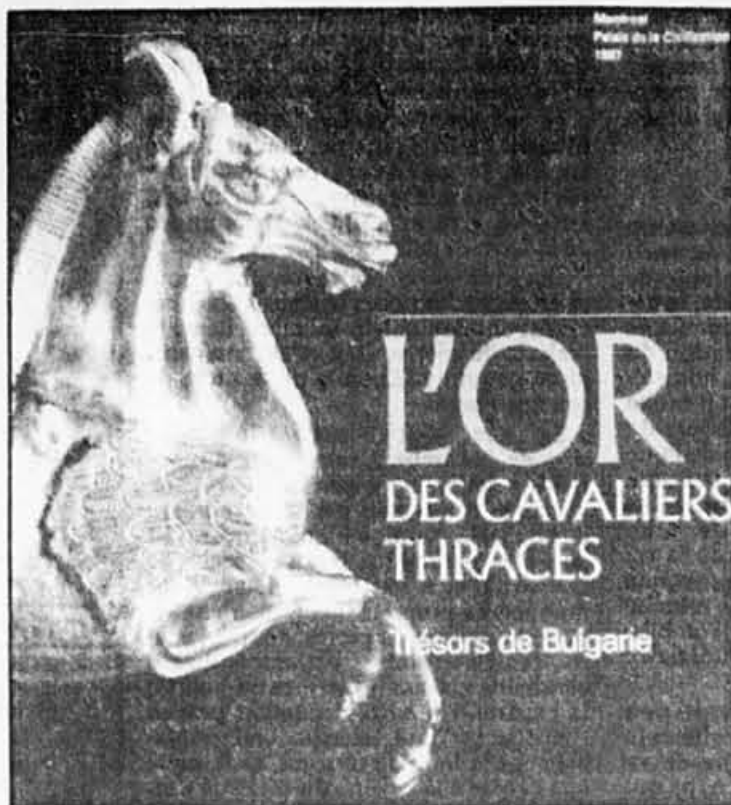
■ Entre les rues Saint-André et Saint-Hubert, sur la rue Roy, il

existe un espace assez vaste que la Ville a converti en stationnement. Un lecteur intéressé à la qualité de vie, M. Richard Mercier, trouve qu'il y aurait beaucoup mieux à faire dans ce malheureux triangle.

«Je m'imagine parfois cet endroit sans automobile, avec des arbres et quelques bancs. Il y a de jolies boutiques autour, de petits restaurants, une épicerie du coin, l'affreux édifice de la cinémathèque de Montréal qui paraîtrait moins af-

jury qui choisira, dans chaque quartier, les six meilleurs aménagements (quatre résidentiels, deux commerciaux). Des spécialistes du Jardin botanique participeront au jury. Autrement, c'étaient les conseillers municipaux qui décidaient.

On peut dès maintenant soumettre sa candidature ou celle d'un concitoyen en écrivant au Service de l'habitation et du développement urbain, Module embellissement, 3600, ave-



L'exposition de l'or des Thraces est maintenant accessible par autobus. En effet, depuis la station de métro McGill, l'autobus 167 fait directement le voyage, en passant par la Cité du Havre.

freux avec un aménagement différent.

«On a installé un stationnement en plein centre, rempli de panneaux avec des flèches dans tous les sens. Dire qu'en Europe, à Paris, entre autres, on retrouve des endroits beaucoup plus petits avec un seul arbre et un banc.»

Et si cette suggestion donnait des idées à nos édiles?

D'autant plus que, pendant la campagne électorale, les candidats RCM du Plateau Mont-Royal semblaient avoir des idées pour que cet espace soit utilisé de meilleure façon.

## CONCOURS D'EMBELLISSEMENT

■ La Ville de Montréal lance, cette année encore, son concours d'embellissement. Mais elle met cette fois sur pied un

nue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, H2X 3B6. Ou encore se servir d'un coupon qui sera publié dans les journaux locaux.

Les aménagements, qui feront l'objet d'une évaluation selon des critères reconnus en horticulture, peuvent avoir été réalisés dans un parterre ou encore dans des boîtes à fleurs, en façade des bâtiments.

Ceux qui dorlotent leur jardin arrière, pour en faire un petit paradis fleuri, ne sont donc pas éligibles.

## L'OR DES THRACES PLUS ACCESSIBLE

■ On peut maintenant se rendre directement au Palais de la civilisation de l'île Notre-Dame, voir l'exceptionnelle exposition «L'Or des cavaliers thraces». En effet, depuis la station de métro McGill,



Le maire Doré n'aura pas beaucoup de temps pour des vacances, cet été.

l'autobus 167 fait directement le voyage, passant par la Cité du Havre, vers l'exposition. Le service est en vigueur de 8h30 à 21h30 en semaine, et jusqu'à 23h30 les mercredis, samedis et dimanches. Et l'exposition est ouverte jusqu'à 20h00 en semaine, et jusqu'à 22h00 les fins de semaines.

Par ailleurs, une navette assure la liaison depuis la station de métro Ile-Sainte-Hélène jusqu'au Palais de la civilisation. En utilisant les transports publics, on économise les frais de stationnement de \$5 dans l'île.

## PLUS QU'UNE CIRCULAIRE

■ Tous les foyers de l'île de Montréal reçoivent ces jours-ci, par la poste, une brochure de 32 pages, imprimée en caractères serrés, et intitulée «Une présence quotidienne».

Ceux qui se donneront la peine de la lire y apprendront à quoi servent une partie de leurs taxes municipales qui financent la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

On y trouve un exposé sur la situation financière de la CUM dont le budget est de \$777 332 millions, mais aussi des renseignements sur divers services qui relèvent de l'organisme: la police, les transports, l'épuration des eaux usées, les parcs régionaux, etc.

C'est la première fois que la CUM distribue ainsi un document promotionnel à toute la population. Depuis trois ans, on diffusait tout de même les

données financières dans une brochure de huit pages. On en a doublé le volume cette année.

La moitié de la brochure est imprimée en français, l'autre en anglais. Coût de l'opération: \$175 000, ce qui inclut l'impression et la distribution.

## LES VOYAGES DU MAIRE

■ Que fait le maire Doré cet été? Il essaie, comme tout le monde, de prendre des vacances avec sa femme et ses deux enfants. Mais celles-ci seront plutôt morcelées, des obligations l'appellent à reprendre le collier.

Ainsi, après avoir pris une semaine de repos au bord de la mer, il est rentré à l'hôtel de ville, cette semaine.

Puis, comme s'il ne faisait pas assez chaud à Montréal, il ira se réchauffer au soleil de l'Afrique, le 20 juillet. Ce ne seront pas là des vacances puisqu'il participera au congrès de l'Association internationale des métropoles de langue française. Ce congrès d'une semaine a lieu à Brazzaville, au Congo.

Plus tard, les 4, 5 et 6 août, il participera aux assises Québec-Municipalités qui se tiendront à Québec. On y décidera des importants dossiers de la fiscalité municipale (taxation, entre autres) sur lesquels divers comités sont à l'œuvre.

Entre ces diverses activités, le maire essaiera de trouver le temps d'aller se reposer à son chalet, dans les Laurentides.

## Brossard: de hautes tours feront écran à la «fenêtre sur le fleuve»

PIERRE BELLEMARE

Les autorités de la ville de Brossard sont en train de voiler «leur» fenêtre sur le fleuve, en autorisant la réalisation de cinq vastes projets de constructions en hauteur s'étendant sur deux kilomètres, entre le pont Champlain et les limites de La Prairie.

Cependant, Mme Georgette Lepage, qui procédait cette semaine à la première pelle de terre du complexe «Le hameau des berges», un projet de \$150 millions, estime que «peu ou pas de citoyens seront ennuyés par ces gigantesques tours longeant le Saint-Laurent».

Mme le maire a déjà reçu à l'hôtel de ville des délégations de citoyens qui s'inquiétaient de l'émergence de toutes ces constructions. La fenêtre sur le fleuve allait-elle être réduite à un simple petit hublot?

Mme Lepage explique: «Les citoyens n'étaient pas nécessairement préoccupés par la hauteur des édifices. Ils craignaient simplement que l'accès aux berges leur soit désormais interdit».

«C'est pourquoi, ajoute le maire, nous exigeons dans tous les permis de construction que nous émettons que les promoteurs garantissent un accès aux berges. Il s'agit d'une condition sine qua non à l'émission d'un permis».

## L'autoroute 132

■ Partant de là, les appréhensions des citoyens se seraient dissipées, si bien qu'aujourd'hui, les projets d'édifices en hauteur en bordure du fleuve ne font pas problème, selon Mme Lepage.

Elle explique également que ce long chapelet d'immeubles, qui s'élèveront ces prochains mois, est situé entre les berges et l'autoroute 132. «Celle-ci forme en elle-même un écran au détriment des citoyens», dit-elle.

De plus, longeant l'autoroute 132 sur le côté sud, un immense mur anti-bruit de couleur verte constitue un autre obstacle de taille pour les gens qui désirent jeter un coup d'œil sur le fleuve à travers la «fenêtre».

Donc, à partir du fleuve, on aperçoit les édifices en construction, l'autoroute 132, le mur anti-bruit et, de l'autre côté du mur en direction sud, les quartiers résidentiels de Brossard.

■ Entre-temps, les autorités de Brossard ont décidé d'aménager deux parcs d'un million de pieds carrés chacun, aux extrémités du chapelet d'édifices. Un premier sous le pont Champlain, l'autre à la frontière Brossard-La Prairie.

Entre les édifices, des «allées d'accès» donneront droit à la piste cyclable et à la promenade pour piétons, qui sillonneront cet ensemble résidentiel.

«Ainsi, les citoyens n'auront aucune difficulté à se rendre à ces aménagements qui, éventuellement, seront reliés à la trame verte traversant les banlieues de la Rive-Sud», affirme-t-on à l'hôtel de ville de Brossard.

Une observation au passage: les cinq projets actuellement en construction relèveront le rôle d'évaluation d'environ \$500 millions, rôle qui est de \$1,3 milliard à Brossard.

■ Cependant, Mme Lepage est convaincue que tous les projets de construction répondent en tous points aux lois et règlements concernant la protection des rives.

Au départ, la Loi sur les terres (102), adoptée en mai dernier par l'Assemblée nationale, ne s'applique pas dans ce cas-ci puisque le Saint-Laurent est un cours d'eau navigable. En substance, la loi 102 est destinée à protéger de tout envahissement les berges des cours d'eau non navigable.

Dans le cas présent, les promoteurs doivent se conformer au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté (MRC) Champlain. «Autorisation déjà obtenue», déclare Mme Lepage.

Cependant, les constructions doivent s'éloigner d'au moins cinquante pieds des eaux du Saint-Laurent, en vertu de ce schéma d'aménagement. Si l'on n'a pas le droit de construire à l'intérieur de cette bande de cinquante pieds, on peut toutefois envisager certains îlots de verdure.

C'est ce sur quoi se penchent présentement les autorités de Brossard. «Il serait impensable de laisser cette bande de terre à l'état sauvage», affirme un porte-parole de l'administration Lepage. On devrait, semble-t-il, réussir à s'entendre avec le ministère de l'Environnement, de façon à pouvoir enjoliver les lieux qui séparent les nouvelles constructions des eaux du Saint-Laurent.



Les travaux se poursuivent en vue de la réalisation de cinq vastes projets de constructions en hauteur s'étendant sur deux kilomètres, entre le pont Champlain et les limites de La Prairie, à Brossard.



**La maison Louis-Hippolyte-LaFontaine, à Boucherville, rappelle à la mémoire collective le nom de cet homme politique canadien, même s'il n'y a vécu que neuf ans de sa jeunesse.**



GUY PINARD

Il a laissé son nom à un grand parc de Montréal, à un gigantesque complexe hospitalier pour malades mentaux, et à un pont-tunnel, le seul du genre au pays. Et son prénom dont l'orthographe a fait damner plus d'un étudiant fut pendant de longues années l'objet d'un humour d'un goût incertain à la télévision.

En donnant son nom à ces installations, on voulait honorer un homme politique influent du deuxième tiers du siècle dernier. Et pourtant, quoique Louis-Hippolyte LaFontaine, ou plus précisément Menard dit La Fontaine (il signait «LaFontaine», en un seul mot) ait été un homme important de l'histoire du Canada, il suffit de demander autour de soi qui était le LaFontaine du parc, du pont-tunnel et de l'hôpital, pour découvrir que très peu de gens savent que le LaFontaine en question fut le tout premier ministre des deux Canadas.

Voilà l'homme que cet article veut rappeler à la mémoire collective par le biais de la maison où il vécut les premières années de sa jeunesse, à proximité de celle où il vit le jour, la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine, à Boucherville.

#### Une courte biographie

LaFontaine naquit le 4 octobre 1807 à Boucherville. Il était le troisième fils d'Antoine Menard dit La Fontaine et de Marie-Joseph Fontaine dit Bienvenue.

Après ses études primaires, il entreprit son cours classique en 1820 au collège de Montréal, qu'il quitta des après ses Belles-Lettres, incapable de s'adapter au régime du collège. Il fut aussitôt engagé comme clerc par l'étude de Me François Roy, et à peine deux ans plus tard, en 1828, son intelligence et sa mémoire phénoménale l'ayant bien servi, il était reçu au Barreau.

Sa carrière politique débuta en 1830 par une victoire sans équivoque comme député de Terrebonne, un an avant qu'il n'épouse, le 9 juillet 1831, Adèle Berthelot, fille d'Amable, avocat et politicien comme lui.

Reçu en 1834, LaFontaine se lia d'amitié avec les principaux chefs de la Rébellion qui prenait forme. Pourtant, en 1837, par pragmatisme dirent les uns, et par opportunisme prétendirent ceux qui se jugèrent trahis par lui, LaFontaine prit ses distances à l'égard des plus bouillants artisans de la rébellion armée.

Quand la violence éclata à Saint-Denis, le 25 novembre 1837, il tenta de convaincre le gouverneur d'alors, lord Gosford (Sir Archibald Acheson), de convoquer d'urgence le gouvernement. Ayant essuyé un refus, il se rendit à Londres pour tenter d'infléchir le gouvernement britannique.

Rentré au pays en juin 1838 auprès de son épouse qui s'était dévouée pour assurer une présence auprès des anciens camarades emprisonnés, LaFontaine fut à son tour arrêté en novembre 1838, mais relâché dès le 13 décembre, grâce à l'amitié qui le liait depuis juin au nouveau gouverneur, lord Durham (John George Lambton), duquel il avait obtenu la libération des prisonniers politiques.

Après avoir habilement manœuvré pour faire accepter le Traité d'union et fait valoir les avantages que les Canadiens français pourraient en tirer pour assurer leur survie, après s'être lié d'amitié avec des Torontois influents comme Francis Hincks et Robert Baldwin, LaFontaine était prêt à assumer les plus hautes fonctions de son pays. Il fut premier ministre en deux occasions: de septembre 1842 (il représentait alors la circonscription d'York, dans la région de Toronto) à novembre 1843 alors

qu'il démissionna pour marquer son opposition au nouveau gouverneur Charles Theophilus Metcalfe; puis pendant trois ans et demi, de mars 1848 à octobre 1851. LaFontaine fut aussi le premier Canadien-français à assumer successivement les fonctions de procureur général, puis de juge en chef de son pays.

#### Ses réalisations

Parmi ses principales réalisations, on peut mentionner la fondation du Parti réformiste avec Baldwin; la refonte de la carte électorale du Bas-Canada; le déménagement de la capitale nationale de Kingston à Montréal; l'instauration du principe de la responsabilité ministérielle; l'utilisation du français (il incita même lord Elgin à lire le discours du trône en français, à l'ouverture de la législature, le 18 janvier 1849!); la nomination de francophones à différents postes importants; l'adoption de la loi d'indemnisation des victimes de la rébellion de 1837-38 (ce qui provoqua l'émeute du 25 avril 1849 au marché Sainte-Anne de Montréal); et l'établissement d'une organisation judiciaire bien structurée.

Sévère et renfermé, il avait peu d'amis. Et on le voyait souvent glisser la main droite entre les boutons de sa veste à la manière de Napoléon, ce qui lui valut bien des sarcasmes. Et malgré le fait qu'il fut anticlérical en début de carrière, il en vint à se gagner l'appui de l'épiscopat, plus particulièrement de Mgr Ignace Bourget, archevêque de Montréal. D'ailleurs, c'est sur la recommandation de ce dernier que le pape Pie IX lui conféra le titre de chevalier commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, à l'occasion d'une visite à Rome.

Sa vie familiale ne fut pas des plus heureuses. En 1844, Corine Weillbrenner, sa fille adoptive, mourut à l'âge de 13 ans. Puis sa femme, Adèle, décéda le 27 mai 1859 à l'âge de 46 ans, après une longue maladie, et sans lui laisser d'enfants.

LaFontaine se remaria à Montréal le 30 janvier 1861 à Julie-Elizabeth-Genevieve Morrison, veuve de Thomas Kinton âgée de 39 ans et mère de fillettes de 10, 8 et 6 ans. Sa deuxième femme lui donna deux fils, morts à l'âge de cinq ans et de un an (ce dernier n'était même pas né à la mort de LaFontaine).

Miné par les rhumatismes depuis 20 ans, Sir Louis-Hippolyte LaFontaine mourut le 26 février 1864, terrassé par une crise d'apoplexie dans la chambre des juges du palais de justice. Quelque 12 000 personnes assistèrent aux funérailles présidées par Mgr Bourget. Lady LaFontaine lui survécut jusqu'en 1905.

#### Chaine des titres de la propriété

Aujourd'hui installée dans le parc de la Seigneurie où on l'a transportée, la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine fut originalement construite sur le numéro de cadastre 74, à l'angle sud-est des rues Saint-Pierre (aujourd'hui Louis-Hippolyte-LaFontaine) et Notre-Dame, à Boucherville.

Le terrain appartenait jadis au fief des Îles-Percees concédé par Charles de Lauson de Charny à Pierre Boucher en 1664 (concession confirmée par l'intendant Jean Talon, le 3 novembre 1672). Boucher décida de s'y établir en 1667, après 30 années consacrées au service de la jeune colonie comme militaire, puis gouverneur de Trois-Rivières.

Boucher conserva un large domaine seigneurial et attribua à des censitaires des bandes de terre de part et d'autre du domaine, toutes situées selon un angle de 45 degrés par rapport au fleuve. Sur le bord du fleuve, Boucher fit ériger un bourg fortifié dont les rues perpendiculaires au fleuve se démarquaient de la grille de rues de Boucherville. L'ancien bourg, à l'intérieur duquel se trouvait le cadastre 74, occupait sensiblement le territoire délimité par les actuelles rues Marie-Victorin, Pierre-Boucher, Saint-Charles et de La Perrière.

Le terrain changea souvent de propriétaires, mais le premier nom à retenir est sans doute celui de François Truillier-Lacombe, négociant de Boucherville, qui l'acquit de la congrégation Notre-Dame le 21 mai 1766, année de la construction de la maison.

Le cadastre 74 jouxtait le terrain de Ménard dit La Fontaine. Louis-H. et sa famille, le grand-père compris, habitaient alors une maison de bois. En fait, Louis-H. y vécut jusqu'en 1813, année de la mort de son père.

Devenue veuve, Marie-Joseph épousa en secondes noces le sieur Lacombe, et LaFontaine suivit sa mère dans la maison de pierre. Il y resta neuf ans, jusqu'en juin 1822, date de la mort de son beau-père.

Sa mère ayant renoncé à la succession de Lacombe à cause de ses nombreuses dettes, la maison fut offerte aux enchères et achetée par le grand-père de Louis-H., Antoine Ménard, qui en fit don à sa petite-fille, Sophie (sœur de Louis-H.), et à son mari, Pierre Weillbrenner. La propriété comprenait alors, outre la maison en pierre, «étable, écurie, remise et autres bâtiments dessus construits», selon les termes du notaire L. Lacoste. Un autre document précise l'existence d'une laiterie, vraisemblablement le long du mur est, et indique que l'accès à la cuisine du côté sud s'effectuait par un tambour (petite entrée à double porte, servant à mieux isoler l'intérieur de l'édifice).

Après la mort de Sophie, la maison fut successivement propriété de Noël Gauthier dit Saint-Germain, de sa veuve Catherine Sénécal, des Huet dit Dulude, puis des Birtz dit Desmarreau, qui détinrent les titres du 29 avril 1856 au 20 février 1929 (près de 73 ans!), année où la maison fut vendue par Eliza Charron à la congrégation Notre-Dame. Cette communauté la vendit à la seigneurie Pierre-Boucher le 24 juillet 1964, année où elle fut démenagée sur son emplacement actuel.

La maison fut livrée aux vandales durant 14 ans, pendant qu'on ergotait au sujet de son utilisation future. Elle fut finalement restaurée, avec beaucoup de succès d'ailleurs, par les architectes Poirier et Cardinal en 1978, grâce à une subvention de \$250 000 du ministère des Affaires culturelles.

#### La maison

Déménagée dans le parc de la Seigneurie à proximité des ruines de la Broquerie et des maisons Daigneault et Dubuc, la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine a retrouvé sa splendeur d'antan puisqu'elle a été restaurée en respectant les matériaux et les modes d'autrefois.

Le ministère et les architectes ont décidé de restaurer la maison en lui redonnant son apparence de 1844, ce qui entraîna l'élimination de trois lucarnes, deux à l'avant et une à l'arrière. Le toit de tôle à baguettes a été remplacé par un toit de bardeaux de cèdre, et la porte du côté ouest a fait place à une fenêtre. Ce sont là les principales transformations subies par la maison.

Il importe de savoir que la maison fut à un moment habitée par deux familles qui se partageaient tant le rez-de-chaussée que l'étage, ce qui expliquait la présence de la porte d'entrée du côté ouest. Il importe aussi de savoir que la maison avait été lourdement endommagée lors de la conflagration du 6 juillet 1843, qui détruisit 51 maisons, 92 dépendances, deux écoles, une chapelle et une église. Seuls les murs de pierre furent rescapés, ainsi que certains vestiges d'éléments structurels protégés des flammes par les pierres.

La maison mesure 32 pieds et neuf pouces de façade sur 32 pieds et 6 pouces de profondeur sur 27 pieds et 10 pouces de hauteur, du sol au faite. Le toit mesure 18 pieds de hauteur du larmier au faite, tandis que le mur mesure 9 pieds et 10 pouces au-dessus du sol.

Les murs sont en maçonnerie de pierre brute. Ces murs portants mesurent 28 pouces au sous-sol, puis retraits à 24 pouces au rez-de-chaussée, et à 20 à l'étage. Ces retraits permettaient d'appuyer les planchers de madriers, alors que les poutres étaient ancrées directement dans la maçonnerie. Le sommet du mur supportait la charpente à ferme simple sur laquelle s'appuyait un toit à deux versants percés par une cheminée à parapet en trompe-l'oeil à chaque extrémité (chaque souche de cheminée est doublée et en chicane, conclusion découlant de la découverte de chevrons rampants — pièces de bois équerries disposées en pente — lors du curetage). Le fenestration est nettement asymétrique et est constitué de châssis à deux vantaux comportant 24 carreaux. Des contrevents de bois protègent aussi bien les portes que les fenêtres.

Le curetage a aussi permis de découvrir que le toit de tôle était le troisième et que le larmier de 30 pouces de débordement est postérieur à l'incendie de 1843.

#### L'intérieur

À l'intérieur, le sous-sol était autrefois inhabité, et les restaurateurs en ont profité pour y installer les services modernes requis par un bâtiment public.

Au rez-de-chaussée, deux cloisons en planches séparaient la surface en quatre pièces égales. L'entrée s'effectuait dans la salle commune derrière laquelle se trouvait la cuisine avec son foyer (au fond duquel on peut apercevoir les pierres en parpaing de la gueule d'un four à pain), une armoire à beurre et sa porte vers l'extérieur. Les chambres se trou-



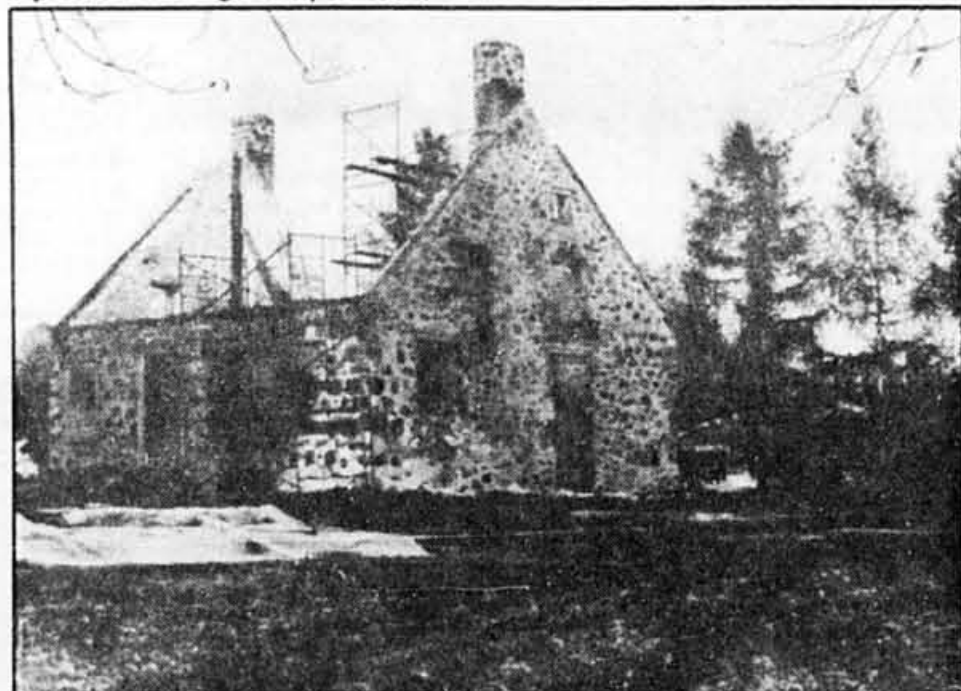
La maison dans son décor original, rue Saint-Pierre.

PHOTO VILLE DE BOUCHERVILLE



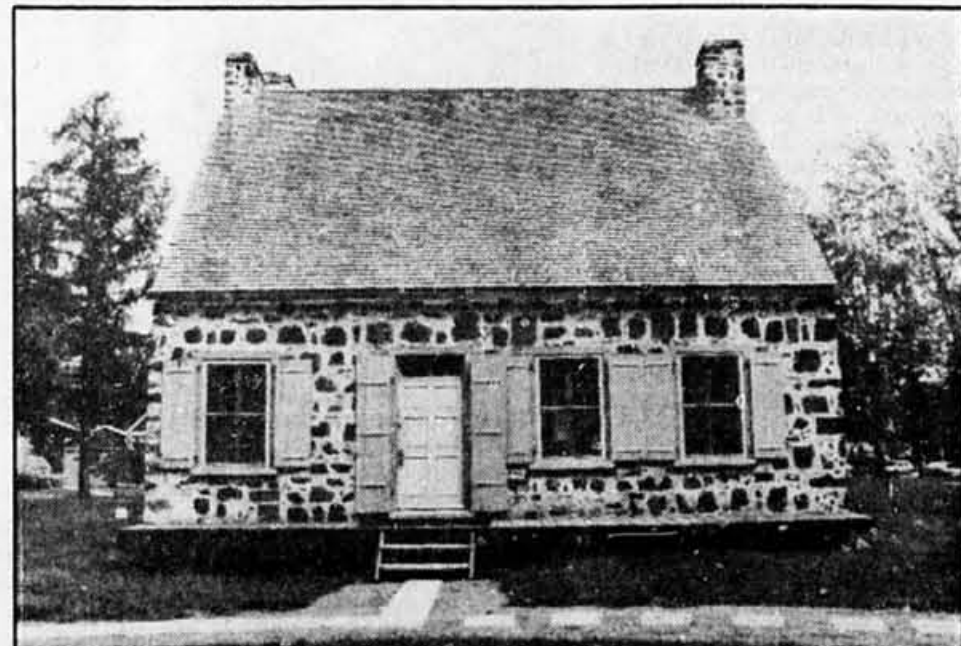
Après le déménagement, en 1964.

PHOTO VILLE DE BOUCHERVILLE



Pendant le curetage, en 1978.

PHOTO VILLE DE BOUCHERVILLE



Le devant de la maison, aujourd'hui.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

vaient du côté droit, que chauffait un deuxième foyer, et où on a trouvé des vestiges de deux armoires encastrées. Les planches du plafond servent de plancher à l'étage.

À l'étage, les architectes ont choisi de laisser paraître la superstructure (murs pignons, fermes de la toiture équerries à la doloire et à l'herminette, etc.) afin de permettre aux visiteurs d'apprécier la qualité de la restauration, en plus d'offrir une grande salle aux usagers. Certaines planches ont jusqu'à 18 pouces de largeur, un fait remarquable.

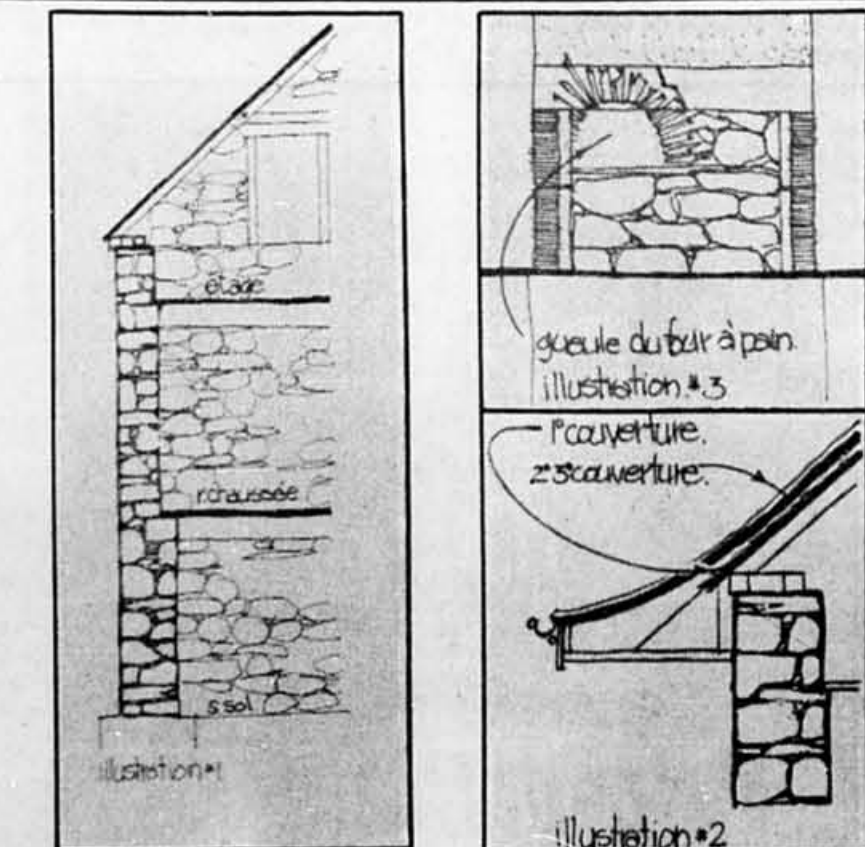
Quatre jours par semaine, la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine est utilisée comme galerie d'art où des artistes de la région exposent leurs œuvres. Les trois autres jours, la maison est mise à la disposition d'organismes socio-culturels qui profitent ainsi d'un immeuble riche en histoire pour leurs activités.

Sources: Hardy, Michel: *Maison Louis-Hippolyte-LaFontaine* — Côté, Renée: *Maison Louis-Hippolyte-LaFontaine* — Archives nationales du Québec: actes légaux divers — Ministère des Affaires culturelles du Québec: *Boucherville, répertoire d'architecture traditionnelle et documents divers* — Parcs Canada, inventaire des bâtiments historiques du Canada: documents divers — Ville de Boucherville: *Circuit patrimonial de Boucherville* — Société historique de Longueuil: documents divers.

#### REPÈRES



Nom: maison Louis-Hippolyte-LaFontaine.  
Adresse: 300, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.  
Métro: station Longueuil, puis circuit 81 de la STRSM.  
Galerie d'art: ouverte du jeudi au dimanche inclusivement, de 14h à 16h30, puis de 19h à 21h. Entrée libre.



Ce montage de dessins des architectes Poirier et Cardinal permet de voir nettement les retraits dans les murs, la confirmation du fait que le toit original n'avait pas de larmier, et l'existence d'un four à pain dans la gueule du foyer de la cuisine.

## « Valiha » Madagascar-Canada: musique, amour et amitié



PHOTO RENÉ PICARD. LA PRESSE

**BLOC ■  
NOTES**

**Carmen Quintana attend la reconstitution depuis cinq semaines.**

## Carmen Quintana revit le drame qu'elle a vécu

**LILY TASSO**

## Le danger d'être femme

*Presse Canadienne*  
**TORONTO**

Les femmes qui tentent de surmonter les obstacles de la société en s'adressant à la psychiatrie, largement dominée par les hommes, sont traitées aux électrochocs ou à l'aide de médicaments psychotropes.

# AU SALON DE LA CUISINE 87



# LE NOUVEAU MODÈLE TANT ATTENDU!

**L'élégance**  
87  
EN EXCLUSIVITÉ  
CHEZ MÉTROPOLITAIN

## PRÉSENTEMENT OFFERT

**DE  
MOINS**

QUE LE PRIX INDiqué  
SUR LA LISTE DE  
PRIX SUGGÉRÉE  
DU MANUFACTURIER

**AUSSI  
DISPONIBILE**

## GRILLE DE BAINS

☆ sous-sol  
☆ rajout ☆ garage  
☆ agrandissement de cuisine  
☆ bain ☆ tourbillon

FRANCE 7.7%



**•** **Amplificando el rol de las ONG**

troupeau de vaches  
troupeau de vaches  
différence entre  
sans de votre

celles populaires  
ront un an. App  
un prêt hypothé

rang d'un terme  
fermé, amortissable  
à 25 ans au ci

le moment de la  
lectif à partir du

**PENTURE  
NETTOYAGE**  
Nous n'affirons que le  
meilleur des peintures. Chez

bois ou d'altres matri-  
ériaux de 2 couches de  
papier pour une protec-  
tion à long terme. Les

**VENEZ VOUS RINCEZ L'OEIL À NOTRE**  
**SALON DE LA CUISINE '88**  
OUVERTZ IOURS PAR SEMAINE A

**4058** RUE JEAN-TALON  
OUEST

**Nous sommes ouvert le dimanche pour vous permettre  
de visiter notre salon seulement.  
Mais nous n'acceptons pas de commande le dimanche.**

**ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC  
SERVICE DE RÉNOVATION**

# Metropolitain

**Pour une estimation gratuite à domicile:** **482-0600**  
Pas de service téléphonique le dimanche



**DEPUIS 1958**

**J.M. SAUCIER**

**J.M. SAUCIER TERMINE SON ANNÉE FISCALE 87**

LE 31 JUILLET. L'INVENTAIRE DOIT ÊTRE À SON PLUS BAS NIVEAU. POUR CETTE RAISON, AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE. **VENEZ NÉGOCIER**

**8,000,000\$**  
de marchandises d'inventaire à liquider

**JUSQU'À 50% DE RABAIS**

**RCA**  
Modèle GMR-843 ER  
**TÉLÉCOULEUR 28"**

- Télécommande unifiée 31 fonctions
- Câblodélecteur intégré
- Base pivotante
- Prise pour stéréo
- Affichage à l'écran

**(RABAIS 250\$)**  
**89999\$**

**LUXMAN**

200 WATTS  
polylevel SPL monitor

- Amplificateur intégré
- Circuits (Duo Beta) 100 watts par canal
- Entrées audio/vidéo. Modèle L-435
- Syntonisateur AM/FM stéréo. Modèle 7-215
- Magnétocassette Delby Beta. Circuits «Duo-Beta»
- Sélection de ruban automatique. Modèle K-240
- Table tournante entraînement par courroie, indicateur straboscopique. Modèle P-405

**(RABAIS 100\$)**  
**189999\$**

**CIRQUE YARCAS**  
LE PLUS GRAND CHÂTEAU DU MONDE™

**GRATUIT À L'ACHAT**  
D'UN ARTICLE SÉLECTIONNÉ EN MAGASIN  
2 BILLETS POUR LE CIRQUE  
VALEUR DE 25<sup>90</sup>\$

**JUSTE UNE VISITE À L'UN DE NOS 8 MAGASINS**  
ET NOUS VOUS OFFRIRONS GRATUITEMENT DES COUPONS POUR OBTENIR 2 BILLETS POUR LE PRIX D'UN

**PREMIER PAIEMENT EN OCTOBRE 87**  
AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT  
AUCUN PAIEMENT AVANT  
**100 JOURS**

**Quasar**  
Modèle YMQ-6666  
**FOUR MICRO-ONDES**

- Capacité 1.0 pi. cu.
- 6 niveaux de puissance, 600 watts
- Système «Easy-matic»
- Touche ultra-douce

**RABAIS 60\$**  
**39999\$**

**MAGNAVOX**  
Modèle VMT-2000 (4 têtes)  
**MAGNÉSCOPE VHS**

- Convertisseur intégré
- Télécommande infrarouge
- Programmable
- Prog. 7 jours/4 prog.

**RABAIS 50<sup>90</sup>\$**  
**44799\$**

**TOSHIBA**  
Modèle ERX-3610  
**FOUR MICRO-ONDES**

- 9 niveaux de puissance/500 watts
- Système «Jet defrost»
- Touches électroniques
- Horloge numérique
- Capacité 0.5 pi. cu.

**24999\$**

**Panasonic**  
Modèle NN-7506  
**FOUR MICRO-ONDES**

- Capacité de 1.4 pi. cu.
- Plateau rotatif
- Intensité 70 à 700 watts
- Décongélation et cuisson par le poids

**RABAIS 110\$**  
**47999\$**

**CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À\***  
**1500\$**

**HITACHI**  
Modèle CT-1365  
**MONITEUR COULEUR 14"**

- Télécommande à 20 fonctions
- Affichage à l'écran du volume et du canal
- Rappel du dernier canal

**34999\$**

**Panasonic**  
Modèle PC-20 N49  
**TÉLÉCOULEUR 20"**

- Télécommande infrarouge 20 fonctions
- Câblodélecteur intégré
- 114 canaux
- Auto-couleur
- Rappel du dernier canal

**59999\$**

**Sansui**  
100 WATTS — DOUBLE CASSETTE

- Amplificateur stéréo intégré, 50 watts par canal. Modèle A-700
- Syntonisation digital AM/FM stéréo. Programmable. Modèle T-700
- Magnétocassette. Double. Dolby. Sélection de ruban automatique. Modèle D-70 W
- Table tournante automatique entraînement par courroie. Modèle PD-15

2 haut-parleurs, 3 voies, 150 watts chacun. Modèle audio puissance 10

**99999\$**  
(Gratuit télécommande RS-100)

**Panasonic**  
Modèle PV-210 K  
**CAMÉSCOPE VHS**

- Mise au foyer automatique
- Système «Omni-mov» VHS
- Objectif à focale variable 6:1
- Automatique avec fonction macro
- Tube-analyseur Newicon

**(RABAIS 100\$)**  
**169999\$**

**HITACHI**  
Modèle VT-1200 (HQ)  
**MAGNÉSCOPE VHS**

- Télécommande sans fil, 24 fonctions
- Câblodélecteur intégré à 107 canaux
- Syntonisation électronique
- Programmation 4 prog./14 jours

**49799\$**

**Panasonic**  
Modèle PV-1366 (HQ)  
**MAGNÉSCOPE VHS**

- Télécommande infrarouge 38 fonctions
- Câblodélecteur intégré
- Programmation 4 prog./14 jours
- Affichage à l'écran

**59999\$**

**MINI MAX**

Prix minimum pour un maximum de qualité. J.M. Saucier a obtenu des escomptes additionnels et des conditions d'achat sans précédent pour vous faire bénéficier du nouveau concept MINI MAX exclusif à J.M. Saucier.

**FOUR MICRO-ONDES**

- Capacité 0.4 pi. cu.
- Puissance 500 watts
- Minute 30 minutes

**14799\$**

**SHARP RADIO PORTATIF**  
Modèle JF-3939

- AM/FM Stéréo
- Cassette auto-stop
- Micro incorporé

**6799\$**

**KRACO Modèle KP-6006**  
**TÉLÉPHONE SANS FIL**

- Reconstitution automatique
- Jusqu'à 700 pi.
- Bouton d'appel

**9799\$**

**CASSETTE VIDÉO VHS T-120**  
Limite 12 par client

**499\$**

**TÉLÉCOULEUR 20"**

- Allumage rapide
- Syntonisation VHF-UHF
- 100% transistorisé

**29799\$**

**MONTRÉAL**  
10090, Saint-Laurent 385-1000

**SAINT-LÉONARD**  
6860 est. Jean-Talon 251-0600

**LONGUEUIL**  
2904, chemin Chambly 651-0070

**POINTE-CLAIRE**  
971 nord, Saint-Jean 694-9180

**J.M. SAUCIER**

**SANS FRAIS**  
Utilisez votre carte de crédit sans frais. Demandez votre carte J.M. Saucier.

**SERVICE ★★★★★**  
• Équipe de techniciens qualifiés.  
• Équipement de réparation ultra-moderne.  
• Garantie de service sur la plupart des marques.  
• Réparation d'articles non garantis.  
• Flotte de camions de service pour service à domicile.

**80** Tranquillité au foyer  
Pour votre tranquillité d'esprit J.M. Saucier vous offre son service «à domicile» ainsi que 80 mois de garantie à domicile sur pièces et service moyennant un supplément.

**DRUMMONDVILLE**  
740, boul. Saint-Joseph 474-2727

**SHERBROOKE**  
2300 ouest, King 563-9191

**OTTAWA/VANIER**  
522, Montréal Road / Saint-Laurent 744-7890

**OTTAWA/NEPEAN**  
780, Baseline Road / Fisher Heights Plaza 727-0159